

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS



www.cnrs.fr

N°7

JUILLET 2016

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Juillet 2016
ISSN 1148-4853

Table des matières

02. L'organisation générale du CNRS

02.03 Le conseil d'administration

02.03.05 Approbation de certaines décisions du conseil d'administration

- Procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 juin 2016 - 23/06/2016 - -
PV162033DAJ

04. Personnels

04.02 Recrutement

04.02.03 Personnels contractuels de droit public

04.02.03.04 CDD réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi

- Décision portant création d'une commission d'interclassement pour le recrutement de chercheurs
par voie contractuelle, en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 - 05/07/2016 - -
DEC161664SGCN

04.08 Traitement, indemnités, primes et remboursements de frais

04.08.02 Rémunérations

- Décision sur la revalorisation de la rémunération des personnels contractuels au 1er juillet 2016 -
01/07/2016 - - DEC161599DRH

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.01.01.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Romain Huret aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR8168
(Mondes Américains). - 27/07/2016 - - DEC161738INSHS

- Décision portant nomination de M. Jean-Paul Zuniga aux fonctions de directeur, et de Mme Fanny
Cosandey aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR8558 (CRH) - 27/07/2016 - -
DEC161739INSHS

- Décision portant nomination de M. Gilles Demonet aux fonctions de directeur adjoint de l'unité
mixte de recherche UMR8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus) - 27/07/2016 -
- DEC161799INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Gilbert BOUTANT, agent chargé de la mise en
œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité
MOY100 intitulée Délégation Paris-Villejuif. - 08/07/2016 - - DEC161811DR01

- Décision portant nomination de Madame Marie-Agnès SARI aux fonctions de directrice et de M.
Laurent MICOUIN directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°UMR8601 intitulée Laboratoire de
Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques - 27/07/2016 - - DEC161250INC

- Nomination de Madame Élodie Anxolabehere aux fonctions de directrice par intérim de l'UMR7591
intitulée Laboratoire d'Électrochimie Moléculaire - LEM - 26/07/2016 - - DEC161309INC

- Décision portant nomination de M. Laurent Limat aux fonctions de directeur de l'unité mixte de
recherche UMR7057 intitulée "Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC)" - 27/07/2016 - -
DEC161669INSIS

- Décision portant nomination de M. Xavier Paulès aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR8173
(CCJ) - 27/07/2016 - - DEC161736INSHS

07.01.02. DR2

07.01.02.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Philippe HUCHON et nomination de Mme Sylvie
LEROY, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche N°UMR7193 intitulée « Institut des
Sciences de la Terre Paris » (ISTEP). - 26/07/2016 - - DEC161554INSU

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Adeline NAZARENKO chargée de mission - 06/07/2016 - - DEC161535INS2I
- Décision portant cessation de fonctions de M. Bruno Galbrun et nomination de M. Loic Labrousse, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche N°UMR7193 intitulée « Institut des Sciences de la Terre Paris » (ISTEP). - 26/07/2016 - - DEC161557INSU
- Décision portant cessation de fonctions de M. Armel Descamps assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux - 24/06/2016 - - DEC161481DR02
- Décision portant nomination de M. Jean-Marc Berroir, directeur de la fédération de recherche FR684 intitulée « Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole Normale Supérieure » - 07/07/2016 - - DEC161463INP
- Décision portant nomination de plein exercice de M. Olivier Dauchot aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°UMR7083, intitulée "GULLIVER" - 08/07/2016 - - DEC161550INC
- Décision portant nomination de Mme Sandrine Masscheleyn aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FRC550 intitulée Institut de Biologie Physico-Chimique - 16/06/2016 - - DEC161343DR02

07.01.04. DR4

07.01.04.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Mireille REGNIER aux fonctions de directrice, et de M. Frank VALENCIA, directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche UMR7161 intitulée « Laboratoire d'Informatique de l'Ecole Polytechnique (LIX) » - 07/07/2016 - - DEC161493INS2I
- Décision portant nomination de M. Alain Astier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°UMR8609 intitulée Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière - 28/07/2016 - - DEC161521IN2P3
- Décision portant nomination de Mme Caroline FROT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7646 intitulée Laboratoire d'hydrodynamique - 23/05/2016 - - DEC161102DR04
- Décision portant création de l'unité mixte de recherche UMR9001 intitulée Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N) - 27/07/2016 - - DEC161797INP
- Décision portant nomination de plein droit de M. Marc OLLIVIER aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS). - 26/07/2016 - - DEC161812INSU
- Décision portant nomination de plein droit de M. Laurent VERSTRAETE aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°UMR8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS). - 26/07/2016 - - DEC161831INSU
- Décision portant nomination de M. Vincent Rivoirard aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématiques de la Décision (CEREMADE).

- 07/07/2016 - - DEC161245INSMI

07.01.05. DR5

07.01.05.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Olivier Gicquel, directeur, M. Sébastien Ducruix, directeur adjoint et nomination de M. Sébastien Ducruix aux fonctions de directeur et de M. Benoit Goyeau, directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°UPR288 intitulée Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C). - 27/07/2016 - - DEC161846INSIS
- Décision portant nomination de M. Damien Durville aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR8579 intitulée "Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT)" - 27/07/2016 - - DEC161924INSIS

- Décision portant nomination de Mme Fabienne Miranda aux fonctions d'ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord - 30/06/2016 - -

DEC161817DR05

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Philippe SAVARIN aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7244 intitulée "Laboratoire de Chimie, Structures, Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques" (CSPBAT) - 27/07/2016 - -

DEC161252INC

07.01.07. DR7

07.01.07.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Alice Guionnet aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5669 intitulée « Unité de mathématiques pures et appliquées de l'ENS de Lyon » (UMP/ENSL). - 12/07/2016 - - DEC161347INSMI

- Décision portant cessation de fonctions de M. Alain Falvard et nomination de M. Dominique Pallin, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR6533 intitulée Laboratoire de physique corpusculaire. - 28/07/2016 - - DEC161517IN2P3

- Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Pascal Bassino, directeur, de Mme Christine Cornet, directrice adjointe, et nomination de Mme Béatrice Jaluzot aux fonctions de directrice, et de M. Romain Graziani aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR5062 (IAO) - 07/07/2016 - -

DEC161251INSHS

- Décision portant nomination de Madame Sylvie FIORINI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5308 intitulée " Centre international de recherche en infectiologie ". - 29/06/2016 - - DEC161172DR07

- Décision portant nomination de Madame Perrine MERCIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5305 intitulée " Biologie tissulaire et ingénierie thérapeutique ". - 22/06/2016 - - DEC161167DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Florent LAFAY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5280 intitulée " Institut des Sciences Analytiques ". - 28/06/2016 - - DEC161154DR07

- Décision portant nomination de Madame Sylvie GUIBERT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 intitulée " Institut des Sciences Analytiques ". - 11/07/2016 - - DEC161153DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Bénédicte ELENA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 intitulée " Institut des Sciences Analytiques ". - 11/07/2016 - - DEC161152DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Magalie FAIVRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5270 intitulée " Institut des nanotechnologies de Lyon ". - 23/06/2016 - - DEC161019DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Françoise MECHIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5223 intitulée " Ingénierie des matériaux Polymères ". - 19/05/2016 - - DEC160995DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Agnès CREPET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5223 intitulée " Ingénierie des Matériaux Polymères ". - 19/05/2016 - - DEC160994DR07

- Décision portant nomination de Monsieur Gilles LEDOUX aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5306 intitulée " Institut Lumière Matière ". - 02/05/2016 - - DEC160678DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Agnès PIEDNOIR aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5306 intitulée " Institut Lumière Matière ". - 02/05/2016 - - DEC160661DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Jérémie MARGUERITAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5306 intitulée " Institut Lumière Matière ". - 02/05/2016 - - DEC160660DR07
- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Guillaume MONTAGNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5306 intitulée " Institut Lumière Matière ". - 02/05/2016 - - DEC160659DR07
- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Fabien ROSSETTI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5306 intitulée " Institut Lumière Matière ". - 02/05/2016 - - DEC160658DR07
- Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Denis GRENIER, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5220 intitulée " Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé ". - 30/03/2016 - - DEC160613DR07
- Décision portant nomination de Monsieur Philippe CHAUDET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5259 intitulée " Laboratoire de mécanique des contacts et des structures ". - 14/03/2016 - - DEC160608DR07
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Florence Garrelie, directrice par intérim et nomination de M. Marc Sebban, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée Laboratoire Hubert Curien. - 28/07/2016 - - DEC162028INSIS
- Décision portant nomination de M. Raphaël Tieulent aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°UMR5822 intitulée Institut de physique nucléaire de Lyon. - 28/07/2016 - - DEC161731IN2P3
- Décision portant nomination de M. Benoît Delaunay aux fonctions de sous-directeur de l'unité de service et recherche n°USR6402 intitulée Centre de Calcul de l'IN2P3 - 21/07/2016 - - DEC161780IN2P3
- Décision portant nomination de M. Arnaud Guillin aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3490 intitulée « Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne ». - 12/07/2016 - - DEC161666INSMI
- Décision portant nomination de plein exercice de M. Gabriel Ferro aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5615, intitulée "Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces (LMI)" - 07/07/2016 - - DEC161549INC

07.01.08. DR8

07.01.08.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Dagaut aux fonctions de directeur et de Monsieur Christian Chauveau en qualité de directeur adjoint de l'unité propre de recherche UPR3021 intitulée Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement (ICARE). - 27/07/2016 - - DEC161925INSIS
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Pascal BONNET aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7311 intitulée « Institut de Chimie Organique et Analytique » (ICOA) - 27/07/2016 - - DEC162013INC
- Décision portant nomination de M. Nicolas Prouteau aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR7302 Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, à compter du 1er juillet 2016 - 12/07/2016 - - DEC161761INSHS
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Pierre Benoist, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) - 24/06/2016 - - DEC161291INSHS

07.01.10. DR11

07.01.10.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Michel DIETRICH aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS832 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble » (OSUG). - 26/07/2016 - - DEC161841INSU

- Décision portant nomination de M. Stephane Labbé aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5224 intitulée Laboratoire Jean Kuntzman (LJK). - 27/07/2016 - - DEC161467INSMI
- Décision portant nomination de Mme Claudine RABATEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5493 intitulée LPM2C - 05/07/2016 - - DEC160872DR11
- Décision portant cessation de fonctions de M. Patrick PETITPAS, agent chargé de la mise en ?uvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR5266 intitulée SIMAP - 10/07/2016 - - DEC160838DR11
- Décision portant nomination de M. Pierre Besuelle aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée "Sols, Solides, Structures - Risques (3SR)" - 28/07/2016 - - DEC162027INSIS
- Décision portant nomination de M. Romain VANEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5582 intitulée Institut Fourier - 01/07/2016 - - DEC160892DR11
- Décision portant cessation de fonctions de M. Kévin BERTON, agent chargé de la mise en ?uvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR5129 intitulée LTM - 10/07/2016 - - DEC161050DR11

07.01.11. DR12

07.01.11.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Yohann DUVERGER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM) - 06/06/2016 - - DEC160530DR12
- Décision portant nomination de Mme Anaïs MAURICEAU aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7304 intitulée Centre d'épistémologie et ergologie comparatives (CEPERC) - 14/06/2016 - - DEC161023DR12
- Décision portant cessation de fonctions de M. Stéphane RENAULT, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA) - 30/05/2016 - - DEC161029DR12
- Décision portant nomination de M Guy ANDRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA) - 30/05/2016 - - DEC161030DR12
- Décision portant nomination de Mme Jennifer GALTIE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (S P E) - 17/06/2016 - - DEC161057DR12
- Décision portant nomination de M. Vasile HERESANU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM) - 16/06/2016 - - DEC160529DR12
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Marie-Christine BOSQUET, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (S P E) - 17/06/2016 - - DEC161056DR12
- Décision portant nomination de Mme Valérie PRIMA aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM) - 06/06/2016 - - DEC161346DR12
- Décision portant nomination de M Romain BORNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7283 intitulée Laboratoire de chimie bactérienne (LCB) - 02/06/2016 - - DEC161043DR12

07.01.12. DR13

07.01.12.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Christian BARRERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5203 intitulée Institut de Génomique Fonctionnelle - 01/04/2016 - - DEC160795DR13

07.01.12.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Patrick DURAND aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5290 intitulée MIVEGEC - 25/04/2016 - - DEC160977DR13

- Décision portant nomination de M Arnaud BERTHOMIEU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5290 intitulée MIVEGEC - 13/07/2016 - - DEC161923DR13

07.01.13. DR14

07.01.13.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Fabienne Espitalier, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5302 intitulée Centre de recherche d'Albi en génie des procédés des solides divisés, de l'énergie et de l'environnement (RAPSODEE). - 27/07/2016 - - DEC161922INSIS

- Décision portant nomination de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche n° UMR5566 intitulée « Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales ». - 26/07/2016 - - DEC161844INSU

07.01.14. DR15

07.01.14.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Aurélie LAPORTE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5095 intitulée Institut de Biochimie et Génétique Cellulaires (IBGC) - 21/06/2016 - - DEC161414DR15

- Décision portant nomination de Mme Guillemine DAFFE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) - 20/06/2016 - - DEC161391DR15

- Décision portant cessation de fonctions de M. Etienne Duguet et nomination de M. Jean-Marc Heintz aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité propre de recherche UPR9048 intitulée « Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB) » - 13/07/2016 - - DEC161388INC

- Décision portant nomination de M. Bruno MAUREILLE aux fonctions de directeur de la FR3383 Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux - 12/07/2016 - - DEC161428INSHS

- Décision portant nomination de M. Alain QUEFFELEC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5199 intitulée De la préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie (PACEA) - 21/06/2016 - - DEC161424DR15

07.01.15. DR16

07.01.15.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Thorsten Schumm aux fonctions de directeur, de Norbert Mauser aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte internationale UMI2842 intitulée Institut CNRS Pauli (ICP). - 24/05/2016 - - DEC161138INSMI

- Décision modificative de la décision collective DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées (concernant modifications des fonctions de MM. Christian GEORGE et Christophe GEANTET) - 01/02/2016 - - DEC163085INC

- Décision portant nomination de M. Eric Leclerc aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS). - 27/07/2016 - - DEC161960INSIS

- Création de la décision de nomination en tant que chargé de mission de M. Laurent Châtel en charge du Point de Contact National pour le défi 6 SHS dans le cadre du programme Horizon 2020 - 28/07/2016 - - DEC161783INSHS

07.01.16. DR17

07.01.16.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Marie-Paule Besland, aux fonctions de directrice du groupement de recherche GDR3660 intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif

(OXYFUN). - 27/07/2016 - - DEC161957INSIS

07.01.17. DR18

07.01.17.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Hélène TOUZET aux fonctions de directrice du groupement de recherche GDR3003 « Bioinformatique moléculaire (BIM) » - 07/07/2016 - - DEC161513INS2I

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean-François Pauwels, directeur par intérim de la fédération de recherche en évolution FRE3723 intitulée "Laboratoire de mécanique de Lille (LML)" - 07/07/2016 - - DEC161473INSIS

- Nomination de M. Franck DUMEIGNIL aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR8181 - 26/07/2016 - - DEC161319INC

07.01.18. DR19

07.01.18.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Armelle Cessou aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR6614 intitulée Complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie (CORIA). - 27/07/2016 - - DEC161772INSIS

07.01.19. DR20

07.01.19.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Tanzilli aux fonctions de chargé de mission - 21/07/2016 - - DEC161777INP

- Décision portant nomination de M. Philippe STEE, directeur de l'unité mixte de recherche N°7293 intitulée « Laboratoire J-L Lagrange ». - 26/07/2016 - - DEC161810INSU

- Décision portant nomination de M. Lars STEMMANN aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service UMS829 intitulée « Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer » (OOV). - 26/07/2016 - - DEC161845INSU

07.01.20. Administration centrale

07.01.20.08. 2016

- Décision portant renouvellement de M. Luc Le Calvez aux fonctions de directeur du bureau du CNRS Asie du Sud-Est - 21/07/2016 - - DEC161953DAJ

- Décision portant prolongation de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources, adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DFIM) par intérim - 19/07/2016 - - DEC161895DAJ

- Décision portant nomination de Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey aux fonctions de chargé de mission - 19/07/2016 - - DEC161338DAI

- Décision portant nomination de M. Eric Palazzo aux fonctions de chargé de mission - 19/07/2016 - - DEC161460DAI

- Décision portant nomination de M. Philippe Richetti aux fonctions de chargé de mission - 19/07/2016 - - DEC161461DAI

- Décision portant fin de fonctions de M. Michel Robert aux fonctions de chargé de mission auprès du Président du CNRS - 19/07/2016 - - DEC161701DAJ

- Décision portant nomination de Mme Catherine Clerc aux fonctions de directrice adjointe de la Mission pour l'Interdisciplinarité - 19/07/2016 - - DEC161162DAJ

07.01.21. Nomination autres instances

- Décision modificative portant nomination des membres de l'administration à la commission administrative paritaire des chargés de recherche : David LANNES en remplacement de Didier BRESCH - 28/07/2016 - - DEC162021DRH

07.01.22. Instituts

07.01.22.08. 2016

- Décision portant fin de fonctions de M. Bertrand Jouve aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) - 21/07/2016 - -

DEC161713DAJ

- Nomination de Monsieur Nicolas Teyssandier en tant que chargé de mission - 19/07/2016 - -

DEC160846INEE

- Nomination de Monsieur Gilles Boetsch en tant que chargé de mission Institut écologie et environnement - 19/07/2016 - - DEC161679INEE

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.04. DR4

07.02.04.08. 2016

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Bertrand Minault, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud - 19/07/2016 - - DEC161676DAJ

- Décision portant délégation de signature à M. Laurent EL KAÏM, directeur de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2016 - - DEC161749DR04

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique - 01/07/2016 - - DEC161757DR04

07.02.05. DR5

07.02.05.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Hervé Montigaud, chercheur à l'unité UMR125 intitulée CNRS/Saint-Gobain : surface du verre et interfaces, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/06/2016 - - DEC161494DR05

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Gascuel, directeur de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/06/2016 - - DEC161469DR05

- Décision portant délégation de signature à M. Pierre Jop et M. Hervé Montigaud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR125 intitulée CNRS/Saint-Gobain : surface du verre et interfaces. - 27/06/2016 - - DEC161504DR05

- Décision portant délégation de signature à M. Eduardo Rocha, Mme Agnès Dillies, Mme Sandra Thomazo, Mme Mélanie Weigel, Mme Catherine Houy-Lemaire, Mme Johanna Escobar, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI) - 23/06/2016 - - DEC161472DR05

07.02.06. DR6

07.02.06.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Mme Christine Oriol, responsable du service des ressources humaines de la Délégation Centre-Est pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 18/07/2016 - - DEC161704DR06

- Décision portant délégation de signature à M. Bernard Tillier directeur de l'unité UMR7366 intitulée Centre Georges Chevrier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2016 - - DEC161533DR06

- Décision portant délégation de signature à Mme Christine Oriol, responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale de la circonscription Centre Est - 18/07/2016 - - DEC161707DR06

- Décision portant délégation de signature à Isabelle Kauffmann, Claire François, Viviane Jelski pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique. - 01/06/2016 - - DEC161703DR06

- Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Wolf, directrice de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique (INIST) par la déléguée

régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/06/2016 - - DEC161702DR06

07.02.07. DR7

07.02.07.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Druet, directeur de l'unité GDS3745 intitulée Autour de la diffusion des Maths (AuDiMath), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161929DR07

- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Benzoni, directrice de l'unité UMR5208 intitulée Institut Camille Jordan (ICJ), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161928DR07

- Décision portant délégation de signature à M. Laurent AZEMA, directeur de l'unité GDS2754 intitulée MATHRICE, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161930DR07

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Bertrand, directeur de l'unité UMR5292 intitulée Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (CRNL), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2016 - - DEC161815DR07

07.02.08. DR8

07.02.08.08. 2016

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Joël BIARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance » - CESR - 08/07/2016 - - DEC161670DR08

07.02.11. DR12

07.02.11.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Guy FAURE, directeur par intérim de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/06/2016 - - DEC161516DR12

07.02.12. DR13

07.02.12.08. 2016

- FR3724 - Délégation de signature de M. Vincent LAUDET - 08/07/2016 - - DEC161800DR13

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Languedoc-Roussillon (DR13) - 05/07/2016 - - DEC161954DAJ

- UMR5149 - Délégation de signature de M. Jean-Michel MARIN - 30/06/2016 - - DEC161577DR13

- UMR5149 - Délégation de signature PRM de M. Jean-Michel MARIN - 30/06/2016 - - DEC161580DR13

07.02.13. DR14

07.02.13.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Jean Clobert directeur de l'UMR5321 intitulée Station d'écologie théorique et expérimentale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/06/2016 - - DEC161261DR14

- Décision portant délégation de signature à Mme Marion Bousquet, à M. Michel Loreau et à M. Olivier Guillaume pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5321 intitulée Station d'écologie théorique et expérimentale - 09/06/2016 - - DEC161262DR14

07.02.14. DR15

07.02.14.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-René Cazalets, directeur de l'UMR5287 intitulée Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INICIA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 13/07/2016 - - DEC161279DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Daniel Beracochea pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5287 intitulée Institut de

07.02.16. DR17

07.02.16.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Bernd Grambow pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche UMR6457 intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées - 29/06/2016 - - DEC161471DR17

- Décision donnant délégation de signature à Bernd Grambow, directeur de l'unité mixte de recherche UMR6457 intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 28/06/2016 - - DEC161470DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Luis Tito De Morais pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6539 intitulée Laboratoire des sciences de l'environnement marin - 01/07/2016 - - DEC161591DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Luis Tito De Morais, directeur de l'unité UMR6539 intitulée Laboratoire des sciences de l'environnement marin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 30/06/2016 - - DEC161586DR17

07.02.17. DR18

07.02.17.08. 2016

- Délégation de signature en cas d'empêchement ou d'absence de la déléguée régionale Madame PAILLOUS - 01/07/2016 - - DEC161621DR18

- Délégation de signature IRHIS UMR8529 - 02/05/2016 - - DEC161624DR18

07.02.18. DR19

07.02.18.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric Jurie, directeur par intérim de l'unité UMR6072 intitulée Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/07/2016 - - DEC161814DR19

07.02.19. DR20

07.02.19.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Guillaume LABEYRIE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3577 intitulée Atomes froids - 04/07/2016 - - DEC161556DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Patrizia VIGNOLO, directrice de l'unité UMR7335 intitulée Institut Non Linéaire de Nice Sophia Antipolis, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161496DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Michel RIVEILL, directeur de l'unité UMR7271 intitulée Laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161847DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Pierre COMBEAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7271 intitulée Laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis - 04/07/2016 - - DEC161848DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Damon MAYAFFRE, directeur de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161849DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Lucile Chanquoy pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL) - 04/07/2016 - - DEC161851DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Rainart, responsable du service technique et logistique, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Debosque délégué régional de la délégation Côte d'Azur - 04/07/2016 - - DEC161880DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Rainart pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 04/07/2016 - - DEC161881DR20
- Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte PAPIN, adjointe au délégué régional, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Debosque délégué régional de la délégation Côte d'Azur - 04/07/2016 - - DEC161892DR20
- Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte PAPIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 04/07/2016 - - DEC161894DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric HEBERT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7335 intitulée Institut Non Linéaire de Nice Sophia Antipolis (INLN) - 04/07/2016 - - DEC161502DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Didier AUROUX pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7351 intitulée Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné (LJAD) - 04/07/2016 - - DEC161510DR20
- Décision portant délégation de signature à Mme Evelyn HOULISTON, directrice de l'unité UMR7009 intitulée Biologie du développement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161525DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Jacques BARHANIN, directeur de l'unité UMR7370 intitulée Laboratoire de Physio-Médecine Moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161527DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Alexander MC DOUGALL pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7009 intitulée Biologie du développement - 04/07/2016 - - DEC161529DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Laurent COUNILLON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7370 intitulée Laboratoire de Physio-Médecine Moléculaire (LP2M) - 04/07/2016 - - DEC161531DR20
- Décision donnant délégation de signature à M. Pierre MONTMITONNET, directeur de l'unité UMR7635 intitulée CNRS-Centre de Mise en Forme des matériaux, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161551DR20
- Décision portant délégation de signature à Mme Elisabeth MASSONI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7635 intitulée CNRS-Centre de Mise en Forme des matériaux - 04/07/2016 - - DEC161552DR20
- Décision donnant délégation de signature à M. Robin KAISER directeur de l'unité GDR3577 intitulée Atomes froids, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161555DR20
- Décision donnant délégation de signature à M. Sorin DUMITRESCU, directeur de l'unité UMR7351 intitulée Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161500DR20

07.02.20. Administration centrale

07.02.20.08. 2016

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Bernard Poulain directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) - 21/07/2016 - - DEC161955DAJ
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Anne-Marie Capellan, adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) par intérim - 19/07/2016 - - DEC161896DAJ

07.02.21. Instituts

07.02.21.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Rechenmann, directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB) - 21/07/2016 - - DEC161745DAJ

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.08. DR8

07.03.08.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Cédric Lecouvey aux fonctions de directeur de la Fédération de Recherche FR2964 intitulée Fédération de Recherche Denis Poisson. - 07/07/2016 - - DEC161390INSMI

07.03.13. DR14

07.03.13.08. 2016

- Décision portant changement d'intitulé de l'unité mixte de recherche n°UMR5318 « SCIENCES DE L'UNIVERS au CERFACS » (SUC) - 08/07/2016 - - DEC161342INSU

07.03.15. DR16

07.03.15.08. 2016

- Renouvellement de l'Unité Mixte Internationale n°UMI3555 intitulée UCSD-CNRS Joint Research Laboratory au 1er juillet 2016 - 26/07/2016 - - DEC161074INC

07.04. Décisions tarifaires

07.04.04. DR4

07.04.04.08. 2016

- Décision relative au tarif des produits de l'Institut de Biologie Intégrative de la Cellule, I2BC-UMR9198 concernant la plateforme de Cristallographie / SAXS - 28/06/2016 - - DEC161545DR04
- Décision relative au tarif de prestations de Spectres de Masse/HPLC de l'unité UPR2301 l'Institut de Chimie des Substances Naturelles - 27/07/2016 - - DEC162034DR04

07.04.13. DR14

07.04.13.08. 2016

- Décision relative aux tarifs de la plateforme Technopolym de l'UMR5623 intitulée Laboratoire des Interactions Moléculaires et Réactivité Chimique et Photochimique (IMRCP) - 20/06/2016 - - DEC161397DR14

07.06. Autres décisions

07.06.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.06.01.02. 2015

- Décision portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Paris-Villejuif - 28/10/2015 - - DEC152350DR01

07.06.07. DR7

07.06.07.08. 2016

- Décision portant modification de la délégation régionale de rattachement du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) - 08/07/2016 - - DEC161142INSIS
- Rattachement de l'Institut National des Sciences de l'Univers en tant qu'Institut secondaire à l'UMR5256 IRCELYON - 28/07/2016 - - DEC161581INC

07.06.13. DR14

07.06.13.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5099 intitulée Laboratoire de Biologie Moléculaire Eucaryote (LBME) - 21/06/2016 - - DEC161429DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5100 intitulée Laboratoire de Microbiologie et Génétique Moléculaire (LMGM) - 21/06/2016 - - DEC161430DR14

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5044 intitulée Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP) - 21/06/2016 - - DEC161431DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5068 intitulée Synthèse et Physicochimie de Molécules d'Intérêt Biologique (SPCMIB) - 21/06/2016 - - DEC161432DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5547 intitulée Centre de Biologie du Développement (CBD) - 21/06/2016 - - DEC161433DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5213 intitulée Laboratoire Plasma et Conversion d'Energie (LAPLACE) - 21/06/2016 - - DEC161434DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5085 intitulée Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux (CIRIMAT) - 23/06/2016 - - DEC161468DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5314 intitulée TSE Recherche - 21/06/2016 - - DEC161441DR14
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5560 intitulée Laboratoire d'Aérodynamique (LA) - 21/06/2016 - - DEC161459DR14
- Décision portant création d'un conseil de fédération au sein de la FR3743 intitulée Centre de Biologie Intégrative (CBI) - 21/06/2016 - - DEC161462DR14

07.06.15. DR16

07.06.15.08. 2016

- Renouvellement de la décision de nomination de M. Alain BIDEAU en tant que chargé de mission auprès du Président pour l'InSHS du 01/08/2016 au 31/07/2017 - 21/07/2016 - - DEC161784INSHS

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.08. 2016

- Décision portant ouverture des examens professionnels de sélection pour l'accès aux grades d'ingénieurs de recherche hors classe, de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle et de techniciens de la recherche de classe supérieure - 29/06/2016 - - DEC161336DRH

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
110^{ème} séance
Jeudi 23 juin 2016

PROCES-VERBAL

1. Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 23 juin 2016.

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 25 mars 2016

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 25 mars 2016.

4. Approbation du rapport d'activité 2015 du CNRS

Le Conseil d'administration approuve, par 16 voix pour et 3 abstentions, le rapport d'activité 2015 du CNRS.

5.4 Compte-rendu des décisions prises par le Président en matière de participation du CNRS aux organismes dotés de la personnalité morale en 2015 et orientations proposées pour 2016

Le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité, des décisions prises par le Président en 2015, dans le cadre de la délégation de pouvoir, en matière de participation du CNRS à des organismes dotés de la personnalité morale.

Le Conseil d'administration approuve par 16 voix pour et 3 abstentions, les orientations proposées pour 2016 en matière de participation du CNRS à des organismes dotés de la personnalité morale.

5.5 Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie Aquitaine Sciences Transfert

Le Conseil d'administration autorise, par 12 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, la participation du CNRS, à hauteur d'un montant

maximal de 1,349 M€, à l'augmentation de capital prévue en 2016 pour la SATT Aquitaine Sciences Transfert, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 190 000€, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5.5 Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie AxLR

Le Conseil d'administration autorise par 12 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 460 000€, à l'augmentation de capital prévue en 2016 pour la SATT AxLR, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 230 000€, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5.5 Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie Nord

Le Conseil d'administration autorise par 12 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 420 000€, à l'augmentation de capital prévue en 2016 pour la SATT Nord, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 84 000€, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5.5 Participation du CNRS à la consolidation du capital de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie Ouest Valorisation

Le Conseil d'administration autorise par 12 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 825 000€, à l'augmentation de capital prévue en 2016 pour la SATT Ouest Valorisation, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 150 000€, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5.6 Cession de participations détenues dans la SATT Ile de France Innov

Le Conseil d'administration autorise par 12 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, la cession, à titre gratuit, de 3 actions détenues par le CNRS dans le capital social de la SATT Ile de France Innov à la COMUE Université Paris-Seine.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5.7 Arrêté portant création des commissions interdisciplinaires

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le projet d'arrêté portant création de commissions interdisciplinaires au Comité national de la recherche scientifique tel qu'il lui a été présenté en séance.

6.2 Renouvellement du comité d'éthique

Le Conseil d'administration propose à l'unanimité la nomination des personnalités suivantes au comité d'éthique :

Président :

Monsieur Jean-Gabriel Ganascia

Membres :

Monsieur Philippe Askenazy

Monsieur Patrice Debre

Monsieur Jean-Paul Delahaye

Monsieur Didier Gourier

Madame Catherine Jeandel
Madame Michèle Leduc
Madame Frédérique Leichter-Flack
Madame Lucienne Letellier
Madame Antoinette Molinie
Monsieur Rémy Mosseri
Madame Nathalie Nevejans
Monsieur Jean-Pierre Poussin

6.3 Compte-rendu des décisions du Président en matière de dispense de remboursement de la rémunération des agents du CNRS mis à disposition d'entreprises

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie au Président, le Conseil d'administration prend acte à l'unanimité de la décision prise par le Président d'accorder une dispense de remboursement de la rémunération et des charges sociales y afférentes des personnels mis à disposition d'entreprises pour les dossiers de mise à disposition suivants :

- Monsieur Pascal SORTAIS auprès de la société POLYGON PHYSICS : dispense de remboursement pour une durée de 6 mois.
- Monsieur Jean-François LETARD auprès de la société OLIKROM : dispense de remboursement pour une durée de 6 mois.
- Monsieur Sam DUKAN auprès de la société CLICK4TAG : dispense de remboursement pour une durée de 12 mois.

6.4 Bail pour l'hébergement du LPN

Le Conseil d'administration autorise à l'unanimité la conclusion d'un contrat de bail avec la société Data4 pour l'hébergement du Laboratoire de Photonique et de Nanostructures (LPN) tel qu'il lui a été présenté en séance.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

6.5 Dossier de demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse au nom de Franck GEORGES-BERNARD, en qualité d'Agent comptable secondaire de la Délégation régionale Centre-Est

Le Conseil d'administration donne, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par Franck GEORGES-BERNARD, en qualité d'Agent comptable secondaire de la Délégation régionale Centre-Est, relative au dossier ci-après :

Créance au nom de Mme Karine METROT : 1 340,27 €

Fait à Paris, le 23 juin 2016

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

110^{ème} Séance

Jeudi 23 juin 2016

Président de séance

M. Alain FUCHS

Sont présents :

M. Thiery

BERGEONNEAU

M. François COURAUD

Arnaud JULLIAN

M. Pierre

MUTZENHARDT

Mme Hélène ROCHE

M. Bernard DAUGERAS

M. Gérard DUMAS

M. Patrick MONFORT

M. Sylvain DELAITRE

M. Olivier DELABROY

Mme Agnès PAILLARD

M. Christophe

BLONDEL

M. Yannick BOURLES

Mme Josiane TACK

M. Georges DEPEYROT

Sont absents :

Mme Christine MUSSELIN

Mme Gilberte CHAMBAUD-DEBRABANT

M. Serge GOLDSTEIN-DESROCHES (pouvoir à M. Olivier DELABROY)

M. Jean-Paul HERTEMAN (pouvoir à M. Alain FUCHS)

Mme Marie-Noëlle SEMERIA (pouvoir à Mme Agnès PAILLARD)

Membres avec voix consultative et invités :

EHRET

Voix consultative :

Mme Anne PEYROCHE

M. Christophe

COUDROY

M. Bruno CHAUDRET

(excusé)

M. Jean-Claude PERREL

Mme Marie-Laure INISAN-

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène

BEAUVAIS

M. Jean-Marc OLERON

M. Pierre COURAL

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Johanna

MICHIELIN

Invités ponctuels :

M. Olivier BERARD

Mme Marie Pierre

COMETS

Mme Marie-Claire

LABASTIE

Mme Brigitte PERUCCA

Mme Joëlle RAGUIDEAU

M. Jean-Noël VERPEAUX

DEC161664SGCN

Décision portant création d'une commission d'interclassement pour le recrutement de chercheurs par voie contractuelle, en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984

LE PRESIDENT,

Vu, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, et notamment son article 27 ;

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

Vu, le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu, le plan d'action annexé au protocole d'accord 2016-2019 pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées signé avec les partenaires sociaux le 20 janvier 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} - Conformément à la procédure mise en place par le CNRS pour l'application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, il est créé une commission d'interclassement pour la campagne de recrutement de chercheurs par voie contractuelle au titre de l'année 2016.

Article 2. - Cette commission est présidée par M. Philippe BÜTTGEN, président de la Conférence des Présidents du Comité National.

Article 3. - Outre son Président, cette commission se compose comme suit :

- Mme. Natacha AVELINE, membre de la section 39 ;
- M. Baptiste BUOB, membre de la section 38 ;

- Mme Anne-Marie GUE, présidente de la commission interdisciplinaire 54 ;
- M. Christophe JAFFRELOT, président de la section 40 ;
- Mme Elisabeth LEMAIRE, présidente de la section 05 ;
- M. Louis LE SERGEANT D'HENDECOURT, membre de la section 17 ;
- M. Sylvain LOISEAU, membre de la section 34 ;
- M. Jacques MAGNAUDET, président de la section 10 ;
- M. Bruno MAUREILLE, président de la section 31 ;
- M. Olivier NEYROLLES, président de la section 27 ;
- Mme Hélène REVERON, membre de la section 09.

Article 4. - Cette commission examine les rapports scientifiques transmis par les sections qui ont auditionné les candidats présentés. Elle établit, par ordre de mérite, une liste des candidats susceptibles de se voir proposer un contrat à durée déterminée, pris en application de l'article 27 de la loi susvisée. Cette liste est soumise au président du CNRS.

Article 5. - La décision DEC151503SGCN du 8 juillet 2015 portant création d'une commission d'interclassement pour le recrutement de chercheurs par voie contractuelle est abrogée.

Article 6. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 5 juillet 2016

Alain Fuchs

DEC161599DRH

LE PRESIDENT



www.cnrs
fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

Vu la circulaire n° CIR130864DRH du 12 mars 2013 modifiée relative à l'emploi des personnels contractuels du CNRS,

Vu le décret n° 2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation,

DECIDE :

Article 1 : Le barème des rémunérations forfaitaires des personnels contractuels du CNRS annexé à la circulaire n° CIR130864DRH du 12 mars 2013 modifiée relative à l'emploi des personnels contractuels du CNRS est modifié à compter du 1^{er} juillet 2016 afin de tenir compte de la revalorisation de 0,6% du point d'indice fonction publique (*cf. annexe ci-jointe*).

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 01/07/2016

Pour le Président
Le Directeur des Ressources
Humaines

Pierre COURAL

BAREME DES REMUNERATIONS FORFAITAIRES DES PERSONNELS CONTRACTUELS DU CNRS A COMPTER DU 01/07/2016

Rémunérations brutes mensuelles en € par zone de résidence																		
niveau - après obtention du doctorat	Expérience <2 ans			Expérience ≥2 ans et <7 ans			Expérience ≥7 ans et <10 ans			Expérience ≥10 ans et <15 ans			Expérience ≥15 ans et <20 ans			Expérience ≥20 ans		
	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone
Travaux scientifiques (niveau CH)	2590,45 à 2989,38	2540,15 à 2931,33	2515 à 2902,31	3593,55	3523,78	3488,89	3938,99	3862,51	3824,27	4111,71	4031,88	3991,96	4198,07	4116,55	4075,80	4241,25	4158,89	4117,72
	Expérience <3 ans			Expérience ≥3 ans et <5 ans			Expérience ≥5 ans et <10 ans			Expérience ≥10 ans et <15 ans			Expérience ≥15 ans et <20 ans			Expérience ≥20 ans		
	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone	1 ^{ère} zone	2 ^e zone	3 ^e zone
Travaux techniques hautement spécialisés (niveau 1)	2379,70	2333,50	2310,40	2571,62	2521,68	2496,72	2753,94	2700,46	2673,73	2936,25	2879,23	2850,73	3027,41	2968,63	2939,23	3072,98	3013,31	2983,47
Travaux d'études et de conception (niveau 2)	2043,86	2004,17	1984,34	2187,80	2145,32	2124,08	2331,73	2286,46	2263,82	2480,46	2432,30	2408,22	2554,84	2505,23	2480,42	2592,02	2541,69	2516,52
Travaux d'études techniques (niveau 3)	1832,76	1797,17	1779,38	1952,70	1914,78	1895,83	2063,05	2023,00	2002,97	2187,80	2145,32	2124,08	2250,17	2206,48	2184,63	2281,35	2237,05	2214,90
Travaux de réalisation (niveau 4)	1583,26	1552,52	1537,16	1650,44	1618,39	1602,38	1722,40	1688,96	1672,24	1775,18	1740,71	1723,48	1801,56	1766,59	1749,09	1814,75	1779,51	1761,90
Travaux d'exécution (niveau 5)	1519,68	1490,18	1475,42	1530,04	1500,33	1485,47	1568,88	1538,42	1523,18	1621,65	1590,16	1574,42	1648,03	1616,03	1600,03	1661,23	1628,97	1612,84

DEC161738INSHS

Décision portant nomination de M. Romain Huret aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8168 intitulée Mondes Américains.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8168 intitulée Mondes Américains et nommant Mme Véronique Boyer directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC152928INSHS en date du 13 janvier 2016 portant cessation de fonctions de Mme Cécile Vidal, directrice adjointe, et nomination de M. Romain Huret aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8168 intitulée Mondes Américains ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Romain Huret, directeur d'études à l'EHESS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8168 intitulée Mondes Américains.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161739INSHS

Décision portant nomination de M. Jean-Paul Zuniga aux fonctions de directeur et de Mme Fanny Cosandey aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH) et nommant M. Florent Brayard, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151506INSHS en date du 16 juillet 2015 portant nomination de M. Jean-Paul Zuniga et M. Mathieu Marraud aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH) ;

Vu la décision DEC160222INSHS en date du 2 mars 2016 portant cessation de fonctions de M. Florent Brayard, directeur, et nomination de M. Jean-Paul Zuniga aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Fanny Cosandey aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. M. Jean-Paul Zuniga, directeur d'études à l'EHESS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016, et jusqu'au terme du mandat de l'unité n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH).

II. Mme Fanny Cosandey, maître de conférences à l'EHESS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016, et jusqu'au terme du mandat de l'unité n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH).



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

science

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC161799INSHS

Décision portant nomination de M. Gilles Demonet aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus) et nommant Mme Cécile Davy-Rigaux, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC152343INSHS en date du 17 novembre 2015 portant nomination de M. Gilles Demonet, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8223 intitulée Institut de recherche en Musicologie (IReMus) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Gilles Demonet, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016



Pour le président et par délégation,
la directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161811DR01

Décision portant cessation de fonctions de M. Gilbert BOUTANT, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'unité MOY100 intitulée Délégation Paris-Villejuif

Le délégué,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132511DR03 du 1^{er} septembre 2013 portant nomination de M. Gilbert BOUTANT aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Gilbert BOUTANT, dans l'unité du CNRS MOY100, à compter du 31 mai 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 8 juillet 2016

Le délégué régional

Pour le Délégué régional de la
circonscription Paris - Villejuif du CNRS

L'Adjointe au Délégué

Patrick MOUNAUD


Anne-Françoise DUVAL

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

DEC161250INC

Portant nomination de Madame Marie-Agnès SARI aux fonctions de directrice et de Monsieur Laurent MICOUIN directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques et nommant Mme Francine Acher, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC160412INC en date du 29 février 2016 portant nomination de Madame Marie-Agnès Sari aux fonctions de directrice par intérim et de M. Laurent Micouin directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques ;

Vu l'accord de l'université Paris Descartes ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis de l'assemblée générale du laboratoire ;

Décide :

Article 1

I. Mme Marie-Agnès SARI, professeure à l'université Paris Descartes, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016.

II. M. Laurent MICOUIN, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
délégation,
La directrice générale déléguée à
la science
Anne Peyroche

DEC161309INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Élodie Anxolabéhère, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7591 intitulée Laboratoire d'Électrochimie Moléculaire

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7591 intitulée Laboratoire d'Électrochimie Moléculaire et nommant M. Benoît Limoges, directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Benoît Limoges, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} juillet 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Élodie Anxolabéhère, Directrice de Recherches au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **26 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161669INSIS

Décision portant nomination de M. Laurent Limat aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7057 intitulée « Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7057 intitulée « Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC) » et nommant M. Loic Auvray directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160161INSIS en date du 23 février 2016 portant nomination de M. Laurent Limat aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7057 intitulée « Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC) » ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent Limat, Directeur de recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC161736INSHS

Décision portant nomination de M. Xavier Paulès aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ) et nommant M. François Gipouloux directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151575INSHS en date du 20 juillet 2015 portant nomination de M. Frédéric Obringer aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ), en remplacement de M. François Gipouloux ;

Vu la décision DEC152927INSHS en date du 13 janvier 2016 portant cessation de fonctions de M. Guillaume Carré, directeur adjoint, et nomination de Mme Vera Dorofeeva-Lichtmann aux fonctions de directrice adjointe, et de M. Xavier Paulès aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Xavier Paulès, maître de conférences à l'EHESS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga-
tion,
La directrice générale déléguée
à la science
Anne Peyroche

Décision portant cessation de fonctions de M. Philippe HUCHON et nomination de Mme Sylvie LEROY, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7193 intitulée « Institut des Sciences de la Terre Paris » (ISTEP).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR7193 intitulée « Institut des Sciences de la Terre Paris » ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe HUCHON, directeur de l'unité mixte de recherche n°7193 à compter du 1^{er} juillet 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Sylvie LEROY, Directrice de Recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161535INS2I

Décision portant cessation de fonctions de Mme Adeline NAZARENKO chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision DEC151582INS2I du 22 juillet 2015 portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO, aux fonctions de chargée de mission ;

Vu la décision DEC161307DAJ du 22 juin 2016 portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO, aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, il est mis fin aux fonctions de chargée de mission exercées par Mme Adeline NAZARENKO auprès du président du CNRS pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I).

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Paris Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 06/07/2016

Le président

Alain Fuchs

Décision portant cessation de fonctions de M. Bruno GALBRUN et nomination de M. Loic LABROUSSE, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7193 intitulée « Institut des Sciences de la Terre Paris » (ISTEP).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR7193 intitulée « Institut des Sciences de la Terre Paris » ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Bruno GALBRUN, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7193 à compter du 1^{er} juillet 2016.

II. A compter de cette même date, M. Loic LABROUSSE, Professeur des universités à l'université Pierre et Marie Curie, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161481DR02

Décision portant cessation de fonctions de M. Armel Descamps, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151648DR02 du 20/07/2015 portant nomination de M. Armel Descamps aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Armel Descamps dans l'unité du CNRS n°8213, à compter du 01/07/2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24/06/2016

Le directeur de l'unité
Ricardo Lobo

Visa de la déléguée régionale du CNRS

DEC161463INP

Décision portant nomination de M. Jean-Marc Berroir, directeur de la fédération de recherche FR684 intitulée « Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole Normale Supérieure »

**LE
PRESIDENT,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité FR684, intitulée Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole Normale Supérieure, dont le directeur est M. Werner Krauth ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE

: Article

1^{er}

A compter du 01 septembre 2016, M. Jean-Marc Berroir, professeur des universités à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, est nommé directeur de la fédération de recherche FR684, en remplacement de M. Werner Krauth, appelé à d'autres fonctions.

Article

2

La présente décision sera publiée au Bulletin

officiel du CNRS. Fait à Paris, le 07 juillet

2016

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la
science

Anne
Peyroche

DEC161550INC

Décision portant nomination de plein exercice de M. Olivier Dauchot aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7083, intitulée "GULLIVER"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR7083 intitulée « GULLIVER » et nommant M. Elie Raphaël directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC152647INC du 18 décembre 2015 portant nomination par intérim de M. Olivier Dauchot aux fonctions de directeur adjoint de l'unité susvisée ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité National de Recherche Scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier Dauchot, directeur de recherche au CNRS est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2016 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche





www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

DEC161343DR02

Décision portant nomination de Mme Sandrine Masscheleyn aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FRC550 intitulée Institut de Biologie Physico-Chimique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC133024DGDS du 20/12/2013 nommant M. Francis-André Wollman, directeur de l'unité FRC550 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des rayons X, délivrée à Mme Sandrine Masscheleyn le 27/09/2012 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du CRHSCT de la délégation Paris B du CNRS du 10/06/2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Sandrine Masscheleyn, assistant ingénieur, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 12/05/2016 et jusqu'au 14/09/2017, date d'expiration de sa formation.

Article 2 : Missions

Mme Sandrine Masscheleyn exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Sandrine Massccheleyn sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 16/06/2016

Le directeur d'unité
Francis-André Wollman

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

DEC161493INS2I

Décision portant nomination de Mme Mireille REGNIER aux fonctions de directrice, et de M. Frank VALENCIA, directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche UMR7161 intitulée « Laboratoire d'Informatique de l'Ecole Polytechnique (LIX) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7161 intitulée « Laboratoire d'Informatique de l'Ecole Polytechnique (LIX) » et nommant M. Olivier BOURNEZ directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC152669INS2I en date du 18 décembre 2015 portant cessation de fonctions de M. Olivier BOURNEZ ;

Vu la décision DEC162950INS2I en date du 21 janvier 2016 portant cessation de fonctions de Mme PALAMIDESSI ;

Vu la décision DEC160959INS2I en date du 25 avril 2016 portant nomination de Mme Mireille REGNIER aux fonctions de directrice par intérim, et de M. Frank VALENCIA, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR7161 ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'Ecole POLYTECHNIQUE ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I – A compter du 1^{er} juillet 2016, Mme Mireille REGNIER, directrice de recherche INRIA, est nommée directrice de plein

exercice de l'unité mixte de recherche
susmentionnée, jusqu'au 31 décembre 2019.

Il – A compter de cette même date, M. Frank VALENCIA, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susmentionnée, jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07/07/2016

science

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC161521IN2P3

Décision portant nomination de M. Alain Astier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°8609 intitulée Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8609 intitulée Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière et nommant M. Jean-Antoine Scarpaci directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'université Paris Sud ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Alain Astier, chargé de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} septembre 2016, pour la durée fixée dans la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8609.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/07/16

Pour le président et par
déléga

tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161102DR04

Décision portant nomination de Mme Caroline FROT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7646 intitulée Laboratoire d'hydrodynamique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Christophe CLANET directeur de l'unité de recherche n° UMR7646, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Caroline FROT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Ecole Polytechnique du 10 au 12 janvier 2011 et du 14 au 16 mars 2011 ;

Article 1 : Mme Caroline FROT, IE2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR7646, à compter du 23/05/2016.

Mme Caroline FROT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Caroline FROT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 23 mai 2016
Le directeur de l'unité
Christophe CLANET

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Pour l'Ecole Polytechnique,
Le directeur général
Yves DEMAY



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161797INP

Décision portant création de l'unité mixte de recherche UMR9001 intitulée Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis des directeurs des instituts concernés ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créée, à compter du 1^{er} juin 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019, l'unité mixte de recherche intitulée Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N) issue de la fusion de l'UMR8622 (IEF) et de l'UPR20 (LPN) :

- Etablissement cotutelle avec le CNRS : Université Paris Sud ;
- Etablissement partenaire : Université Paris Diderot ;
- Instituts principaux : Institut de Physique (INP) et Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ;
- Délégation : Ile-de-France Sud ;
- Sections d'évaluation : 08 ; 03 ; 04.

Article 2 : Nomination

2.1 - M. Giancarlo FAINI, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de cette unité mixte de recherche.

2.2 - Sont nommés directeurs adjoints de cette unité mixte de recherche

- M. Jean-Christophe HARMAND, Directeur de recherche au CNRS ;

- M. Pierre-Yves JOUBERT, Professeur des universités à l'Université Paris-Sud ;

- M. Dafine RAVELOSONA, Directeur de recherche au CNRS ;

- M. Laurent VIVIEN, Directeur de recherche au CNRS.

2.3 - Le mandat du directeur et des directeurs adjoints prend effet pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Personnel affecté à l'unité

A la date de création de cette unité mixte de recherche, la liste des personnels affectés à l'unité est mentionnée en annexe.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Le Président

Alain Fuchs

DEC161812INSU

Décision portant nomination de plein droit de M. Marc OLLIVIER aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS) ;

Vu la décision DEC160847INSU en date du 25 avril 2016 portant nomination par intérim de M. Marc OLLIVIER aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8617 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Marc OLLIVIER, Astronome de 2^{ème} classe, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche n°8617 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161831INSU

Décision portant nomination de M. Laurent VERSTRAETE aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS) ;

Vu la décision DEC160961INSU en date du 28 avril 2016 portant nomination par intérim de M. Laurent VERSTRAETE aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°8617 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Laurent VERSTRAETE, Professeur des universités à l'Université Paris-Sud, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°8617 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161245INSMI

Décision portant nomination de M. Vincent Rivoirard aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématiques de la Décision (CEREMADE).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématiques de la Décision (CEREMADE) et nommant M. Olivier Glass directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} novembre 2016, M. Vincent Rivoirard, Professeur à l'Université Paris-Dauphine, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC133018DGDS portant création de l'unité UMR7534, en remplacement de M. Olivier Glass, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 juillet 2016



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Pour le président et par délégation ;
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC161846INSIS

Décision portant cessation de fonctions de M. Olivier Gicquel, directeur,
M. Sébastien Ducruix, directeur adjoint et nomination de M. Sébastien Ducruix aux fonctions de directeur et de M. Benoit Goyeau, directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°288 intitulée Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142127DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°288 intitulée Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C) et nommant M. Olivier Gicquel directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier Gicquel, directeur et M. Sébastien Ducruix, directeur adjoint de l'unité propre de recherche susvisée, démissionnaires, *à compter du 1^{er} juin 2016.*

II. A compter de cette même date, M. Sébastien Ducruix, directeur de recherche de 2^{ème} classe au CNRS est nommé directeur et M. Benoit Goyeau, professeur à l'Ecole Centrale de Paris, est nommé directeur adjoint de l'unité propre de recherche susvisée jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

science

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC161924INSIS

Décision portant nomination de M. Damien Durville aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR8579 intitulée « Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8579 intitulée « Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT) » et nommant M. Hachmi Ben Dhia, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160436INSIS en date du 16 mars 2016 portant nomination de M. Damien Durville aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8579 intitulée « Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT) »

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Damien Durville, Chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC161817DR05

Décision portant nomination de Mme Fabienne Miranda aux fonctions d'ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC151334DAJ du 12 juin 2015 donnant délégation de signature à M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'agrément du coordonnateur national de prévention et de sécurité du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Fabienne Miranda, Ingénieure de recherche de 2^{ème} classe, est nommée, à compter du 1^{er} juillet 2016, ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord en remplacement de M. Yann Auger, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 30 juin 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC161252INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe SAVARIN, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7244 intitulée "Laboratoire de Chimie, Structures, Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques" (CSPBAT)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n°133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7244 intitulée Laboratoire de Chimie, Structures, Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques et nommant Mme Véronique Migonney, directrice de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Véronique MIGONNEY, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2016.

II. A compter de cette même date, Monsieur Philippe SAVARIN, professeur à l'université Paris-Nord, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,
La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161347INSMI

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Alice Guionnet, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5669 intitulée « Unité de mathématiques pures et appliquées de l'ENS de Lyon » (UMP/ENSL).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche (UMR) n°5669 intitulée Unité de mathématiques pures et appliquées de l'ENS de Lyon et nommant M. Albert Fathi, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Albert Fathi, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 29 août 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Alice Guionnet, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



DEC161517IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Alain Falvard et nomination de M. Dominique Pallin, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6533 intitulée Laboratoire de physique corpusculaire.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°6533 intitulée Laboratoire de physique corpusculaire et nommant M. Alain Falvard directeur de cette unité ;

Vu l'accord de l'université Blaise Pascal ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Alain Falvard, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Dominique Pallin, directeur de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/07/16

Pour le président et par
déléga
tion,
La directrice générale

déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161251INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Pascal Bassino, directeur, de Mme Christine Cornet, directrice adjointe, et nomination de Mme Béatrice Jaluzot aux fonctions de directrice, et de M. Romain Graziani aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O) et nommant M. Jean-Pascal Bassino directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Mme Béatrice Jaluzot, maître de conférences à Sciences-Po Lyon, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2016, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O), en remplacement de M. Jean-Pascal Bassino, appelé à d'autres fonctions.

II. M. Romain Graziani, professeur à l'ENS de Lyon, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2016, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O), en remplacement de Mme Christine Cornet, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 7 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC161172DR07

Décision portant de nomination de Madame Sylvie FIORINI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5308 intitulée « Centre international de recherche en infectiologie ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5308** intitulée « **Centre international de recherche en infectiologie** » et nommant **Monsieur François-Loïc COSSET** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **20/06/2016** ;

Considérant que **Madame Sylvie FIORINI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS les 26 et 27 janvier 2009 et du 23 au 25 février 2009** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Sylvie FIORINI, technicienne,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5308** intitulée « **Centre international de recherche en infectiologie** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Sylvie FIORINI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Sylvie FIORINI** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON.**, le **29/06/2016**.
Le directeur de l'unité
François-Loïc COSSET

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161167DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Perrine MERCIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5305 intitulée « Biologie tissulaire et ingénierie thérapeutique ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5305** intitulée « **Biologie tissulaire et ingénierie thérapeutique** » et nommant **Monsieur Bernard VERRIER** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **14/06/2016**;

Considérant que **Madame Perrine MERCIER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS les 26 et 27 janvier 2009 et du 23 au 25 février 2009** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Perrine MERCIER, ingénieur d'étude**, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5305** intitulée « **Biologie tissulaire et ingénierie thérapeutique** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Perrine MERCIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Perrine MERCIER** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **22/06/2016**.

Le directeur de l'unité

Monsieur Bernard VERRIER

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161154DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Florent LAFAY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques » et renouvelant Madame Nathalie SCHILDKNECHT en qualité de directrice ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option **détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules** délivrée à Monsieur Florent LAFAY le 28/09/2012 par le CNRS formation entreprises (IN2P3);

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Monsieur Florent LAFAY, technicien, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du **28/09/2012**.

Article 2 : Missions¹

Monsieur Florent LAFAY exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de **Monsieur Florent LAFAY** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à **LYON**, le **28 juin 2016**

La directrice d'unité
Nathalie SCHILDKNECHT

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement
partenaire

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161153DR07

Décision portant nomination de Madame Sylvie GUIBERT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5280** intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** » et nommant **Madame Nathalie SCHILDKNECHT** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **11/07/2016** ;

Considérant que **Madame Sylvie GUIBERT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** les **29 et 30 mars 2016** et du **11 au 13 avril 2016** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Sylvie GUIBERT, technicienne,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5280** intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** », à compter du **01/07/2016**.

Madame Sylvie GUIBERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Madame Sylvie GUIBERT** est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON. , le **11/07/2016**.

La directrice de l'unité
Nathalie SCHILDKNECHT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



DEC161152DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Bénédicte ELENA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5280** intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** » et nommant **Madame Nathalie SCHILDKNECHT** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **11/07/2016** ;

Considérant que **Madame Bénédicte ELENA** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** les **14 et 15 mai 2009** et du **24 au 26 juin 2009** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Bénédicte ELENA, ingénieur de recherche,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5280** intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Bénédicte ELENA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Madame Bénédicte ELENA** est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le **11/07/2016**.

La directrice de l'unité
Nathalie SCHILDKNECHT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



DEC161019DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Magalie FAIVRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5270 intitulée « Institut des nanotechnologies de Lyon ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5270** intitulée « **Institut des nanotechnologies de Lyon** » et nommant **Madame Catherine CHEVALLIER** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du

Considérant que **Madame Magalie FAIVRE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS des 08 et 09 mars 2012 et du 02 au 04 avril 2012** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Magalie FAIVRE, chercheur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5270 intitulée « Institut des nanotechnologies de Lyon », à compter du 1^{er} janvier 2016.**

Madame Magalie FAIVRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Madame Magalie FAIVRE** est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **23/06/2016**.
La directrice de l'unité
Catherine CHEVALLIER

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)





Dépasser les frontières
Advancing the frontiers



Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160995DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Françoise MECHIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5223 intitulée « Ingénierie des matériaux Polymères ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5223** intitulée « **Ingénierie des matériaux Polymères** » et nommant **Monsieur Philippe CASSAGNAU** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **03/03/2016** ;

Considérant que **Madame Françoise MECHIN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS du 27 au 29 avril 1998 et du 25 au 27 mai 1998** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Françoise MECHIN, chargée de recherche,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5223 intitulée « **Ingénierie des matériaux Polymères** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Françoise MECHIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Françoise MECHIN** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **19/05/2016**.

Le directeur de l'unité
Philippe CASSAGNAU

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160988DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Agnès CREPET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5223 intitulée « Ingénierie des matériaux Polymères ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5223** intitulée « Ingénierie des matériaux Polymères » et nommant **Monsieur Philippe CASSAGNAU** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **03/03/2016** ;

Considérant que **Madame Agnès CREPET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS du 25 au 27 mars 2002 et du 13 au 15 mai 2002** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Agnès CREPET, ingénieur d'étude**, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5223** intitulée « Ingénierie des matériaux Polymères », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Agnès CREPET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Agnès CREPET** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **19/05/2016**.

Le directeur de l'unité
Philippe CASSAGNAU

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160678DR07

Décision portant nomination de Monsieur Gilles LEDOUX aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5306 intitulée "Institut Lumière Matière".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** » et nommant **Monsieur Philippe DUGOURD** en qualité de directeur ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option **détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules** délivrée à **Monsieur Gilles LEDOUX** le **27/09/2013** par le **CNRS formation entreprises** ;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du **02/05/2016**,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Monsieur Gilles LEDOUX, chercheur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du **27/09/2013**.

Article 2 : Missions¹

Monsieur Gilles LEDOUX exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de **Monsieur Gilles LEDOUX** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/05/2016**,

Le directeur d'unité
Monsieur Philippe DUGOURD

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T 04 72 44 56 00
F 04 78 89 47 69

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

|\n**Dépasser les frontières**
Advancing the frontiers

|\n**Dépasser les frontières**
Advancing the frontiers

DEC160661DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Agnès PIEDNOIR aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** » et nommant **Monsieur Philippe DUGOURD** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **02/05/2016** ;

Considérant que **Madame Agnès PIEDNOIR** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **10 et 11 mai 2012** et du **30 mai au 01 juin 2012**;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Agnès PIEDNOIR, ingénieur de recherche,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Agnès PIEDNOIR exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Agnès PIEDNOIR** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/05/2016**
Le directeur de l'unité
Philippe DUGOURD

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Depasser les frontieres
Advancing the frontiers

Depasser les frontieres
Advancing the frontiers

DEC160660DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Jérémie MARGUERITAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** » et nommant **Monsieur Philippe DUGOURD** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **02/05/2016**;

Considérant que **Monsieur Jérémie MARGUERITAT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **17 et 18 mars** et du **07 au 08 avril 2014** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Jérémie MARGUERITAT, chercheur,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Jérémie MARGUERITAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Jérémie MARGUERITAT** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/05/2016**
Le directeur de l'unité
Philippe DUGOURD

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160659DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Guillaume MONTAGNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** » et nommant **Monsieur Philippe DUGOURD** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **02/05/2016**;

Considérant que **Monsieur Guillaume MONTAGNE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** du **22 au 24 mai** et du **20 au 22 juin 2007** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Guillaume MONTAGNE**, ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Guillaume MONTAGNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Guillaume MONTAGNE** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/05/2016**.
Le directeur de l'unité
Philippe DUGOURD

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160658DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Fabien ROSSETTI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** » et nommant **Monsieur Philippe DUGOURD** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **02/05/2016** ;

Considérant que **Monsieur Fabien ROSSETTI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **25 et 26 mars 2013** et du **15 au 17 avril 2013** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Fabien ROSSETTI, assistant ingénieur,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5306** intitulée « **Institut Lumière Matière** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Fabien ROSSETTI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Fabien ROSSETTI** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/05/2016**.
Le directeur de l'unité
Philippe DUGOURD

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160613DR07

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Denis GRENIER, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5220 intitulée « Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142588DR07 du 05 janvier 2015 portant nomination de **Monsieur Denis GRENIER** aux fonctions d'Assistant de Prévention,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'Assistant de Prévention (AP) exercées par **Monsieur Denis GRENIER**, dans l'unité du CNRS n°**UMR5220**, à compter du **31 mars 2016**.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **30/03/2016**

Le directeur de l'unité
Olivier BEUF

Visa du délégué régional du CNRS
d'établissement partenaire

Visa du chef



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160608DR07

Décision portant nomination de Monsieur Philippe CHAUDET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5259 intitulée « Laboratoire de mécanique des contacts et des structures ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5259** intitulée « **Laboratoire de mécanique des contacts et des structures** » et nommant **Monsieur Daniel NELIAS** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du ;

Considérant que **Monsieur Philippe CHAUDET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **14 et 15 mai 2009** et du **24 au 26 juin 2009**,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Philippe CHAUDET, ingénieur d'étude**, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5259** intitulée « **Laboratoire de mécanique des contacts et des structures** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Philippe CHAUDET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Philippe CHAUDET** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **14/03/2016**.
Le directeur de l'unité
Daniel NELIAS

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC162028INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination Mme Florence Garrelie, directrice par intérim et nomination de M. Marc Sebban, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5516 intitulée Laboratoire Hubert Curien.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5516 intitulée Laboratoire Hubert Curien et nommant M. Florent Pigeon, directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2016 :

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Florent Pigeon, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions.

II. Mme Florence Garrelie, professeur à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 28 février 2017.

III. M. Marc Sebban, professeur à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la même période.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161731IN2P3

Décision portant nomination de M. Raphaël Tieulent aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de physique nucléaire de Lyon.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de physique nucléaire de Lyon et nommant M. Guy Chanfray directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'université Claude Bernard Lyon 1;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Raphaël Tieulent, chargé de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} septembre 2016, pour la durée fixée dans la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5822.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/07/16

Pour le président et par
déléga
tion,
La directrice générale

déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161780IN2P3

Décision portant nomination de M. Benoît Delaunay aux fonctions de sous-directeur de l'unité de service et recherche n°6402 intitulée Centre de Calcul de l'IN2P3

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée relative aux structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152284DAJ du 9 novembre 2015 portant nomination de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules ;

Vu la décision DEC151303DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de l'unité de service et de recherche intitulée Centre de Calcul de l'IN2P3 et nommant M. Pierre-Etienne Macchi directeur de cette unité ;

Sur proposition du directeur d'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Benoît Delaunay, Ingénieur de recherche hors classe, est nommé sous-directeur de l'unité propre de service intitulée Centre de Calcul de l'IN2P3 n°6402, à compter du 1er septembre 2016, pour la durée fixée dans la décision n°DEC151303DGDS portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°6402.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/07/2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur de l'institut
Reynald Pain

DEC161666INSMI

Décision portant nomination de M. Arnaud Guillin aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3490 intitulée « Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122891DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de la fédération de recherche (FR) n°3490 intitulée Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne et nommant M. Dorin Bucur, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC152804INSMI en date du 15 décembre 2015 portant, dans son article 2, cessation de fonctions et nomination de M. Arnaud Guillin, directeur par intérim de la fédération de recherche n°3490 intitulée Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2016, M. Arnaud Guillin, professeur des universités, est nommé directeur de la fédération de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 12 juillet 2016

science

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC161549INC

Décision portant nomination de plein exercice de M. Gabriel Ferro aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5615, intitulée "Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces (LMI)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5615 intitulée "Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces (LMI)" et nommant M. Arnaud Brioude directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160854INC du 15 avril 2016 portant nomination par intérim de M. Gabriel Ferro aux fonctions de directeur adjoint de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 9 février 2016 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Gabriel Ferro, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juin 2016 pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de cette unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



DEC161925INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Dagaut aux fonctions de directeur et de Christian Chauveau en qualité de directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°3021 intitulée Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement (ICARE).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité propre de recherche n°3021 intitulée Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement (ICARE) et nommant M. Iskender Gokalp de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 28 novembre 2016 :

I. M. Philippe Dagaut, directeur de recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité propre de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151309DGDS portant prolongation de l'unité n°3021, en remplacement de M. Iskender Gokalp, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

II. M. Christian Chauveau, directeur de recherche 2^{ème} classe au CNRS est nommé en qualité de directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°3021 pour la même période.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC162013INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Pascal BONNET aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7311 intitulée « Institut de Chimie Organique et Analytique » (ICOA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) et nommant M. Olivier Martin, directeur de cette unité ;

Vu l'accord de l'université d'Orléans ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier MARTIN, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Pascal BONNET, Professeur à l'université d'Orléans, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161761INSHS

Décision portant nomination de M. Nicolas Prouteau aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7302 intitulée *Centre d'études supérieures de civilisation médiévale*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC163026INSHS en date du 18 février 2016 portant modification de la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 et nommant M. Martin AURELL directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Nicolas PROUTEAU, maître de conférences à l'université de Poitiers, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Anne Peyroche

DEC161291INSHS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Benoist Pierre, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) et nommant M. Philippe Vendrix, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe Vendrix, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} juillet 2016.

II. A compter de cette même date, M. Benoist Pierre, professeur des universités 1^{ère} classe à l'université François-Rabelais de Tours, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,
La directrice générale



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

déléguée à la science
Anne Peyroche



DEC161841INSU

Décision portant nomination de M. Michel DIETRICH aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS832 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble » (OSUG).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC151298DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble ;

Vu la décision DEC160711INSU en date du 25 avril 2016 portant nomination de M. Michel DIETRICH aux fonctions de directeur par intérim de l'UMS832 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Michel DIETRICH, Directeur de Recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de service n°832 pour la durée inscrite dans la décision DEC151298DGDS susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161467INSMI

Décision portant nomination de M. Stéphane Labbé aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5224 intitulée Laboratoire Jean Kuntzman (LJK).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 Décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5224 intitulée Laboratoire Jean Kuntzman et nommant M. Eric Bonnetier directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Stéphane Labbé professeur à l'université Grenoble Alpes, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant création de l'unité mixte de recherche 5224, en remplacement de M. Eric Bonnetier, appelé à d'autres fonctions.

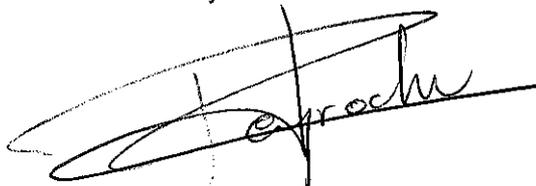
Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

27 JUIL. 2016

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC160872DR11

Décision portant nomination de Mme Claudine RABATEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5493 intitulée LPM2C

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision n°DEC162952DR11 portant renouvellement, de l'unité mixte UMR 5493 intitulée LPM2C et nommant Mme Anna MINGUZZI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 02/06/2015 ;

Considérant que Mme Claudine RABATEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 28/04, 05/05, et 19/05/2015 et 4 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2015 à mars 2016),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Claudine RABATEL, TCN, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5493 intitulée LPM2C à compter du 01/05/2016

Mme Claudine RABATEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Claudine RABATEL est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

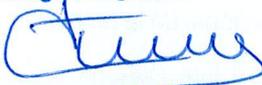
T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 25/04/2016

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

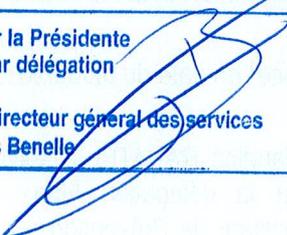
La directrice de l'unité
Anna MINGUZZI



Visa du délégué régional du CNRS
Pour le Délégué régional
et par Délégation

La Responsable du service des
Ressources Humaines
Florence PIAUD-DALLÉ

Visa du président de l'Université


Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services
Joris Benelle

DEC160838DR11

Décision portant cessation de fonctions de M. Patrick PETITPAS, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'unité mixte 5266 intitulée SIMAP

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC090025DR11 du 2 mars 2009 portant nomination de M. Patrick PETITPAS aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Patrick PETITPAS dans l'unité mixte 5266 intitulée SIMAP, à compter du 5 avril 2016.

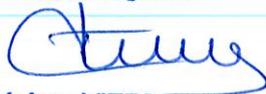
Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à St Martin d'Hères, le 5 avril 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Yannick CHAMPION

Directeur du Laboratoire SIMaP

Visa du chef d'établissement partenaire

Pour l'administrateur général
de l'Institut polytechnique de Grenoble
et par délégation

La directrice générale des services
Véronique MALÉ

Pour l'administrateur général
de l'Institut polytechnique de Grenoble
et par délégation

La directrice générale des services
Véronique MALÉ

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

DEC162027INSIS

Décision portant nomination de M. Pierre Besuelle aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée "Sols, Solides, Structures - Risques (3SR)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5521 intitulée « Sols, Solides, Structures – Risques (3SR) » et nommant M. Gioacchino Viggiani, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161062INSIS en date du 26 mai 2016 portant cessation de fonctions et nomination de M. Pierre Besuelle, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée « Sols, Solides, Structures – Risques (3SR) »

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2016, M. Pierre Besuelle, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC160892DR11

Décision portant nomination de M. Romain VANEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5582 intitulée Institut Fourier

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement de l'unité mixte UMR 5582 intitulée Institut Fourier, pour une durée de quatre ans, et nommant M. Thierry GALLAY, en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 29/03/2016;

Considérant que M. Romain VANEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités : les 28/04, 05/05 et 19/05/2015 et 4 modules en complément (jeudis de la sécurité 2014/2015),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Romain VANEL, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5582 intitulée Institut Fourier à compter du 01/04/2016 ;

M. Romain VANEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Romain VANEL est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 26/04/2016

Le directeur de l'unité

Le Directeur du laboratoire
Institut FOURIER
UMR 5582
Thierry GALLAY



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université

Pour la Présidente
et par délégation
—
Le Directeur général des services
Joris Benelle



DEC161050DR11

Décision portant cessation de fonctions de M. Kévin BERTON, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'unité mixte 5129 intitulée LTM

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC120824DR11 du 16 janvier 2012 portant nomination de M. Kévin BERTON aux fonctions d'ACMO / d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Kévin BERTON dans l'unité mixte 5129 intitulée LTM, à compter du 1^{er} octobre 2015

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 12 mai 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Thierry BARON
Directeur du LTM



J.R. LEQUEPEYS
Chef du Département
Composants Silicium

Visa du chef d'établissement partenaire



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

DEC160530DR12

Décision portant nomination de M. Yohann DUVERGER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC122740DSI du 5 janvier 2012 nommant M. Jean-Michel CLAVERIE directeur de l'unité FR3479 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources non scellées et sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à M. Yohann DUVERGER le 23 octobre 2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 24 février 2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Yohann DUVERGER, Ingénieur d'études, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 04 septembre 2015.

Article 2 : Missions¹

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

M. Yohann DUVERGER exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Yohann DUVERGER sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 6 juin 2016

Le directeur d'unité
M. Jean-Michel CLAVERIE

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC161023DR12

Décision portant nomination de Mme Anaïs MAURICEAU aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7304 intitulée Centre d'épistémologie et ergologie comparatives (CEPERC)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 151309GGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7304 intitulée Centre d'épistémologie et ergologie comparatives (CEPERC) et nommant M. Pascal TARANTO en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7304¹ en date du 18 avril 2016 ;

Considérant que Mme Anaïs MAURICEAU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INSERM PACA du 29 au 31 mars 2016 et du 19 au 21 avril 2016 à Marseille ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Anaïs MAURICEAU, Assistante Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7304 intitulée Centre d'épistémologie et ergologie comparatives (CEPERC), à compter du 1^{er} mai 2016.

Mme Anaïs MAURICEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention,

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Mme Anaïs MAURICEAU est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 14 juin 2016

Le directeur de l'unité

M. Pascal TARANTO

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC161029DR12

Décision portant cessation de fonctions de M. Stéphane RENAULT, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122100DR12 du 11 juillet 2012 portant nomination de M. Stéphane RENAULT aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M Stéphane RENAULT, dans l'unité du CNRS n° UMR7269, à compter du 1^{er} mai 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 mai 2016
Le directeur de l'unité
Jean-Pierre BRACCO

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES

Visa du chef du Président d'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND

DEC161030DR12

Décision portant nomination de M Guy ANDRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC1513009DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA) et nommant M. Jean-Pierre BRACCO en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7269 en date du 15/4/2016 ;

Considérant que M. Guy ANDRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INSERM PACA du 29 au 31 mars 2016 et du 19 au 21 avril 2016 à Marseille.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Guy ANDRE, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA), à compter du 1^{er} mai 2016.

M. Guy ANDRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Guy ANDRE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 mai 2016

Le directeur de l'unité
M. Jean-Pierre BRACCO

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC161057DR12

Décision portant nomination de Mme Jennifer GALTIE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (S P E)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (S P E) et nommant M. Paul-Antoine BISGAMBIGLIA en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6134 en date du 02/02/2016 ;

Considérant que Mme Jennifer GALTIE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée l'INSERM PACA du 29 au 31 mars 2016 et du 19 au 21 avril 2016 à Marseille.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Jennifer GALTIE, Technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (S P E), à compter du 1^{er} juillet 2016.

Mme Jennifer GALTIE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Jennifer GALTIE est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Corte, le 17 juin 2016

Le directeur de l'unité
M. Paul BISGAMBIGLIA

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du président de Président de l'Université de Corse Pasquale
Paoli
M. Paul-Marie ROMANI

DEC160529DR12

Décision portant nomination de M. Vasile HERESANU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC143193INP du 18 décembre 2014 nommant M. Frédéric FAGES directeur de l'unité UMR7325 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources scellées délivrée à M. Vasile HERESANU le 03 décembre 2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 22 mars 2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Vasile HERESANU, Ingénieur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 03 novembre 2015.

Article 2 : Missions¹

M. Vasile HERESANU exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Vasile HERESANU sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 16 juin 2016

Le directeur d'unité
M. Frédéric FAGES

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HÉRMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC161056DR12

Décision portant cessation de fonctions de Mme Marie-Christine BOSQUET, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR6134 intitulée Sciences Pour l'Environnement (S P E)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC131920DR12 du 24 juin 2013 portant nomination Mme Marie-Christine BOSQUET aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Marie-Christine BOSQUET, dans l'unité du CNRS n° UMR6134 à compter du 1^{er} juillet 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Corte, le 17 juin 2016

Le directeur de l'unité
M. Paul BISGAMBIGLIA

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du président de l'Université de Corse
Pasquale Paoli
M. Paul-Marie ROMANI

DEC161346DR12

Décision portant nomination de Mme Valérie PRIMA aux fonctions de personne compétente en radioprotection de la FR3479 intitulée Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC122740DSI du 5 janvier 2012 nommant M. Jean-Michel CLAVERIE directeur de l'unité FR3479 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources non scellées et sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à Mme Valérie PRIMA le 23 octobre 2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 24 février 2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Valérie PRIMA, Assistante Ingénieur, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 04 septembre 2015.

Article 2 : Missions¹

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Mme Valérie PRIMA exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Valérie PRIMA sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 6 juin 2016

Le directeur d'unité
M. Jean-Michel CLAVERIE

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC161043DR12

Décision portant nomination de M. Romain BORNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7283 intitulée Laboratoire de chimie bactérienne (LCB)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 151309DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7283 intitulée Laboratoire de chimie bactérienne (LCB) et nommant M. Frédéric BARRAS en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7283 en date du 02/06/2016 ;

Considérant que M. Romain BORNE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INSERM PACA du 29 au 31 mars 2016 et du 19 au 21 avril 2016 à Marseille.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Romain BORNE, Ingénieur d'Etudes, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7283 intitulée Laboratoire de chimie bactérienne (LCB), à compter du 1^{er} juin 2016.

M. Romain BORNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Romain BORNE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 2 juin 2016
Le directeur de l'unité

M. Frédéric BARRAS

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC160795DR13

Décision portant nomination de M. Christian BARRERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5203 intitulée Institut de Génomique Fonctionnelle.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°5203 intitulée Institut de Génomique Fonctionnelle et nommant M. Jean-Philippe PIN en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5203¹ en date du 19 / 02 / 2016;

Considérant que M. Christian BARRERE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée en inter-établissement du 10/06/2013 au 03/07/2013 à Montpellier,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Christian BARRERE, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5203 intitulée Institut de Génomique Fonctionnelle, à compter du **1/04/2016**

M Christian BARRERE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Christian BARRERE, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier., le 30/03/2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Ghislaine GIBELLO


Jean-Philippe PIN
Directeur - IGF

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC160977DR13

Décision portant nomination de M. Patrick DURAND aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5290 intitulée MIVEGEC.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°5290 intitulée MIVEGEC et nommant M. Frédéric SIMARD en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5290¹ en date du 15 / 06/ 2016

Considérant que M. Patrick DURAND a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS en 1993 à Montpellier,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Patrick DURAND, IR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5290 intitulée MIVEGEC, à compter du **1/07/2016**

M Patrick DURAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Patrick DURAND, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

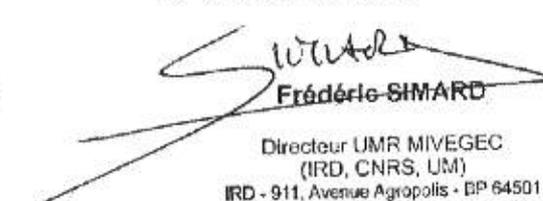
Fait à Montpellier., le 13 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNR


La Déléguée Régionale

Christiane GIBELLO


Frédéric SIMARD

Directeur UMR MIVEGEC
(IRD, CNRS, UM)
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501
34394 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 33(0)4 67 41 61 47

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC161923DR13

Décision portant nomination de M Arnaud BERTHOMIEU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5290 intitulée MIVEGEC

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5290 intitulée MIVEGEC et nommant M. Frédéric SIMARD en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5290¹ en date du 15 / 06 / 2016 ;

Considérant que M Arnaud BERTHOMIEU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR13 en mai 2010.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Arnaud BERTHOMIEU, *AI*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5290 intitulée MIVEGEC, à compter du 01 juillet 2016.

M Arnaud BERTHOMIEU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Arnaud BERTHOMIEU, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

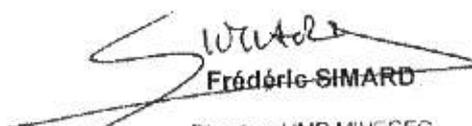
Fait à Montpellier, le 13 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Ghislaine BERTHO

Visa des partenaires (si nécessaire)


Frédéric SIMARD
Directeur UMR MIVEGEC
(IRD, CNRS, UM)
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501
34394 MONTPELLIER cedex 5
Té. : 33(0)4 67 41 61 47

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC161922INSIS

Décision portant nomination de Mme Fabienne Espitalier aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5302 intitulée Centre de recherche d'Albi en génie des procédés des solides divisés, de l'énergie et de l'environnement (RAPSODEE).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5302 intitulée Centre de recherche d'Albi en génie des procédés des solides divisés, de l'énergie et de l'environnement (RAPSODEE) et nommant M. Ange Nzihou directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Fabienne Espitalier, Professeur des universités 2^{ème} classe, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1 août 2016 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161844INSU

Décision portant nomination de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche UMR5566 intitulée « Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5566 intitulée « Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (LEGOS) » ;

Vu la décision DEC160274INSU en date du 25 avril 2016 portant nomination par intérim de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche n°5566 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des tutelles ;

DECIDE :

Article 1^{er}

1.1 Sont nommées à la direction de l'unité respectivement aux fonctions de :

- Directeur : Monsieur Alexandre GANACHAUD, Directeur de Recherche à l'IRD ;
- Directrice-adjointe : Madame Isabelle DADOU, Professeur des universités à l'Université Paul Sabatier ;
- Directeur-adjoint : Monsieur Philippe MAISONGRANDE, Ingénieur au CNES ;
- Directeur-adjoint : Monsieur Pierre De MEY, Directeur de Recherche au CNRS.

1.2 Ces nominations prennent effet à compter du 1^{er} juillet 2016 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161414DR15

Décision portant nomination de Mme Aurélie LAPORTE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5095 intitulée Institut de Biochimie et Génétique Cellulaires (IBGC)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5095 intitulée Institut de Biochimie et Génétique Cellulaires (IBGC) et nommant M. Bertrand DAIGNAN FORNIER DE LACHAUX en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5095 en janvier 2016 ;

Considérant que Mme Aurélie LAPORTE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires du 4 au 6 avril 2016 et du 30 mai au 1^{er} juin 2016

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Aurélie LAPORTE, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5095 intitulée Institut de Biochimie et Génétique Cellulaires (IBGC), à compter du 2 juin 2016.

Mme Aurélie LAPORTE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au



paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Aurélie LAPORTE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 21 juin 2016

Le directeur de l'unité
Bertrand DAIGNAN FORNIER DE
LACHAUX

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de
Bordeaux
Eric DUTIL

DEC161391DR15

Décision portant nomination de Mme Guillemine DAFPE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151298DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) et nommant M. Eric VILLENAVE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS 2567 en octobre 2015 ;

Considérant que Mme Guillemine DAFPE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires du 4 au 6 avril 2016 et du 30 mai au 1^{er} juin 2016

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Guillemine DAFPE, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS 2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA), à compter du 2 juin 2016.



Mme Guillemine DAFPE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Guillemine DAFPE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 20 juin 2016

Le directeur de l'unité
Eric VILLENAVE

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de
Bordeaux
Eric DUTIL

DEC161388INC

Décision portant cessation de fonctions de M. Etienne Duguet et nomination de M. Jean-Marc Heintz aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité propre de recherche UPR9048 intitulée « Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité propre de recherche intitulée « Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB) » et nommant M. Mario Maglione directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Marc Heintz, professeur des universités à l'institut polytechnique de Bordeaux, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité propre de recherche susvisée, pour une durée de six mois à compter du 2 mai 2016 en remplacement de M. Etienne Duguet, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



DEC161428INSHS

Décision portant nomination de M. Bruno MAUREILLE aux fonctions de directeur de la FR3383 Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151296DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de la fédération de recherche n° 3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux et nommant M. Pierre GUIBERT directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160415INSHS en date du 18 avril 2016 portant modification de la décision DEC151296DGDS et nommant M. Bruno MAUREILLE directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de la fédération ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

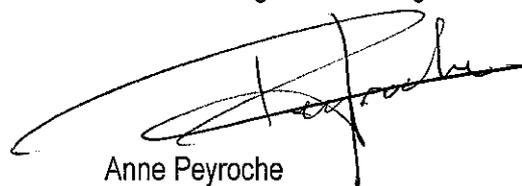
M. Bruno MAUREILLE, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux, à compter du 1^{er} août 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 JUIL. 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161424DR15

Décision portant nomination de M. Alain QUEFFELEC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5199 intitulée De la préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie (PACEA)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°5199 intitulée De la préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie (PACEA) et nommant Mme Anne DELAGNES en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5199 en octobre 2015 ;

Considérant que M. Alain QUEFFELEC a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires du 4 au 6 avril 2016 et du 30 mai au 1^{er} juin 2016

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Alain QUEFFELEC, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5199 intitulée De la préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie (PACEA), à compter du 2 juin 2016.



M. Alain QUEFFELEC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alain QUEFFELEC, est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 21 juin 2016

La directrice de l'unité
Anne DELAGNES

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de
Bordeaux
Eric DUTIL

DEC161138INSMI

Décision portant nomination de M. Thorsten Schumm aux fonctions de directeur, de M. Norbert Mauser aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte internationale UMI 2842 intitulée Institut CNRS Pauli (ICP).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n° 2842 intitulée Institut CNRS-PAULI (ICP) et nommant M. Norbert Mauser directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Sur proposition du directeur d'Institut concerné ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Thorsten Schumm, professeur des universités, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1^{er} juin 2016, en remplacement de M. Norbert Mauser.

Article 2

M. Norbert Mauser, professeur des universités est nommé directeur-adjoint de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1^{er} juin 2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 mai 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



DEC163085INC

Décision modificative de la décision collective
DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et
renouvellement des unités mixtes de recherche non
contractualisées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant
organisation et fonctionnement du Centre national de la
recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M.
Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée
portant organisation et
fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant
nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de
directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015
portant création et renouvellement des unités mixtes de
recherche non contractualisées ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'accord du directeur de l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1er

A l'article 2 de la décision DEC151290DGDS du 18 décembre
2015 susvisée, les
dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR n°
5256 intitulée « IRCELYON » sont modifiées comme suit :

Les lignes suivantes sont supprimées :

« Directeur adjoint : M. Christian GEORGE, directeur de
recherche »

« Directeur adjoint : M. Christophe GEANTET, directeur de
recherche »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2016



Pour le président et par délégation
La Directrice générale déléguée à la
science
Anne PEYROCHE



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

DEC161960INSIS

Décision portant nomination de M. Eric Leclerc, directeur de l'unité mixte internationale UMI2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n°2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) et nommant M. Dominique Collard, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160691INSIS en date du 5 avril 2016 portant cessation de fonctions et nomination de M. Eric Leclerc, directeur par intérim de l'unité mixte internationale UMI2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Eric Leclerc, Directeur de recherches au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée à compter du 1^{er} octobre 2016 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par

déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161783INSHS

Décision portant nomination de M. Laurent Châtel en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS

Vu la décision n° 100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités

Sur proposition du Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales,

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent Châtel, maître de conférences à l'université Paris Sorbonne (UFR d'études anglaises) est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Sa mission a pour objet le suivi du point de contact national pour le défi 6 SHS dans le cadre du programme Horizon 2020.

Article 2

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, M. Laurent Châtel percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

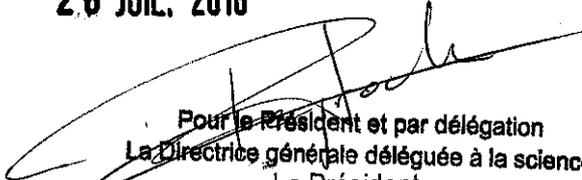
Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 16 – Paris Michel Ange.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 JUIL. 2016**


Pour le Président et par délégation
La Directrice générale déléguée à la science
Le Président

Anne PEYROCHE



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161957INSIS

Décision portant nomination de Mme Marie-Paule Besland aux fonctions de directrice du groupement de recherche GDR3660 intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC140017DGDS en date du 13 janvier 2014 portant création du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) ;

Vu la décision DEC160811INSIS en date du 18 avril 2016 portant nomination de Mme Marie-Paule Besland aux fonctions de directrice par intérim du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) ;

Vu la décision DEC161142INSIS en date du 8 juillet 2016 portant modification de la délégation régionale de rattachement du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de groupement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Marie-Paule Besland, directrice de recherche 2^{ème} classe au CNRS est nommée directrice du groupement de recherche intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) n° 3660 à compter du 1^{er} septembre 2016 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161513INS2I

Décision portant nomination de Mme Hélène TOUZET aux fonctions de directrice du groupement de recherche GDR3003 « Bioinformatique moléculaire (BIM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC140017DGDS en date du 13 janvier 2014 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS) et notamment renouvellement du groupement de recherche GDR3003 intitulé « Bioinformatique moléculaire (BIM) » et nommant M. Eric RIVALS directeur de ce groupement ;

Vu la décision DEC152805INS2I du 21 décembre 2015 portant nomination de Mme Hélène TOUZET aux fonctions de directrice par intérim du groupement de recherche GDR3003 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil scientifique du groupement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, Mme Hélène TOUZET, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de plein exercice du groupement de recherche susmentionné, pour la durée du groupement.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07/07/2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC161473INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean-François Pauwels, responsable par intérim de la formation de recherche en évolution (FRE3723) intitulée « Laboratoire de mécanique de Lille (LML) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151663INSIS en date du 29 septembre 2015 portant création de la formation de recherche en évolution n°3723 intitulée « Laboratoire de mécanique de Lille (LML) » et nommant M. Olivier Coutier-Delgosha, responsable de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier Coutier-Delgosha, responsable de la formation de recherche en évolution susvisée, démissionnaire à compter du 12 mai 2016.

II. A compter de cette même date, M. Jean-François Pauwels, professeur d'université de classe exceptionnelle à l'université de Lille 1, est nommé responsable par intérim de la formation de recherche en évolution susvisée jusqu'au 30 septembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161319INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Franck DUMEIGNIL aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8181 intitulée Unité de Catalyse et de Chimie du Solide

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7591 intitulée Unité de Catalyse et de Chimie du Solide et nommant M. Lionel Montagne et M. Franck Dumeignil, directeur et directeur adjoint de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Lionel Montagne, directeur et de M. Franck Dumeignil, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, appelés à d'autres fonctions, à compter du 7 juin 2016.

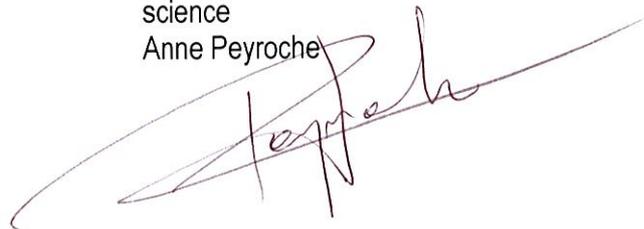
II. A compter de cette même date, M. Franck Dumeignil, Professeur des Universités à l'Université des Sciences et Technologies de Lille, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **26 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161772INSIS

Décision portant nomination de Mme Armelle Cessou aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR6614 intitulée Complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie (CORIA).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122742DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR6614 intitulée Complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie (CORIA) et nommant M. Abdelkrim BOUKHALFA, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche UMR6614 intitulée Complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie (CORIA) et nommant M. Abdelkrim BOUKHALFA, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160213INSIS en date du 22 février 2016 portant nomination de Mme Armelle Cessou aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°6614 intitulée Complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie (CORIA) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Armelle Cessou, Directrice de recherche 2^{ème} classe au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161777INP

Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Tanzilli aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections des commissions concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Sébastien Tanzilli, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'institut de physique, du 1^{er} juin au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet de préparer la contribution française au « Future and Emerging Technologies (FET) Flagship » en Ingénierie Quantique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Sébastien Tanzilli demeure affecté à l'UMR7336 - Laboratoire de Physique Matière Condensée – Parc Valrose – 28 avenue Valrose – 06108 Nice Cedex 2

Article 2

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2016, M. Jean-Sébastien Tanzilli percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Côte d'Azur (DR20).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2016

Le président
Alain Fuchs

DEC161810INSU

Décision portant nomination de M. Philippe STEE aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7293 intitulée « Laboratoire J-L Lagrange ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche UMR7193 intitulée « Laboratoire J-L Lagrange » ;

Vu la décision DEC152652INSU en date du 11 décembre 2015 portant nomination de M. Philippe STEE aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche N°7293 intitulée « Laboratoire J-L Lagrange ». ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Philippe STEE, Directeur de Recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche n°7293 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161845INSU

Décision portant nomination de M. Lars STEMMANN aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service UMS829 intitulée « Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer » (OOV).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC133025DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°829 intitulée Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer ;

Vu la décision DEC160933INSU en date du 25 avril 2016 portant nomination de M. Lars STEMMANN aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'UMS832 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Lars STEMMANN, Professeur des universités à l'université Pierre-et-Marie-Curie, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de service n°829 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC161953DAJ

Décision portant renouvellement de M. Luc Le Calvez aux fonctions de directeur du bureau du CNRS Asie du Sud-Est

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 9 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC142055DAJ du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de M. Luc Le Calvez aux fonctions de directeur du bureau CNRS Asie du Sud-Est ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Luc Le Calvez est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS Asie du Sud-Est implanté à Singapour, pour une période de 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2016.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161895DAJ

Décision portant prolongation de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources, adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) par intérim

LE PRESIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100172DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la DSFIM ;

Vu la décision DEC160596DAJ du 14 mars 2016 portant nomination par intérim de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources, adjointe au directeur de la DSFIM ;

Sur proposition du directeur général délégué aux ressources ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Anne-Marie Capellan est prolongée dans ses fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources par intérim, à compter du 4 juillet jusqu'au 26 août 2016.

Art. 2. – Mme Anne-Marie Capellan est prolongée dans ses fonctions d'adjointe au directeur de la DSFIM par intérim, à compter du 4 juillet jusqu'au 26 août 2016.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 juillet 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161338DAI

Décision portant nomination de Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°DEC070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création et organisation de la direction de l'audit interne ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey, astronome 1^{ère} classe, est nommée chargée de mission auprès du président pour la Direction de l'audit interne (DAI) du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet la préparation, la réalisation et le suivi d'audits au CNRS en lien avec la directrice de l'audit interne, qui valide les travaux, et avec les autres membres de la DAI.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Dubernet-Tuckey demeure affectée au Laboratoire d'études du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères (UMR 8112).

Article 2

Du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017, Mme Dubernet-Tuckey percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC161460DAI

Décision portant nomination de M. Eric Palazzo aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°DEC070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création et organisation de la direction de l'audit interne ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Eric Palazzo, professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé chargé de mission auprès du président pour la Direction de l'audit interne (DAI) du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet la préparation, la réalisation et le suivi d'audits au CNRS en lien avec la directrice de l'audit interne, qui valide les travaux, et avec les autres membres de la DAI.

Pour l'exercice de cette mission, M. Eric Palazzo demeure affecté au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (UMR6223).

Article 2

Du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017, M. Eric Palazzo, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC161461DAI

Décision portant nomination de M. Philippe Richetti aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°DEC070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création et organisation de la direction de l'audit interne ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Philippe Richetti, directeur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du président pour la Direction de l'audit interne (DAI) du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet la préparation, la réalisation et le suivi d'audits au CNRS en lien avec la directrice de l'audit interne, qui valide les travaux, et avec les autres membres de la DAI.

Pour l'exercice de cette mission, M. Philippe Richetti demeure affecté au Centre de recherche Paul Pascal (UPR8641).

Article 2

Du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017, M. Philippe Richetti percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Aquitaine.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC161701DAJ

Décision portant fin de fonctions de M. Michel Robert aux fonctions de chargé de mission auprès du Président du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC150755DAJ du 10 mars 2015 portant nomination de M. Michel Robert aux fonctions de chargé de mission auprès du Président ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} août 2016, il est mis fin aux fonctions de M. Michel Robert, professeur des universités, chargé de mission en charge de la préparation de l'évaluation du CNRS auprès du Président, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 juillet 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161162DAJ

Décision portant nomination de Mme Catherine Clerc aux fonctions de directrice adjointe de la Mission pour l'Interdisciplinarité

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 9 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC112720DAJ du 21 décembre 2011 portant organisation de la Mission pour l'interdisciplinarité ;

Vu la décision DEC121936DAJ du 11 juillet 2012 portant nomination de Mme Anne Renault aux fonctions de directrice de la Mission pour l'interdisciplinarité ;

Vu la proposition de la directrice de la Mission pour l'Interdisciplinarité ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} mars 2016, Mme Catherine Clerc est nommée directrice adjointe de la Mission pour l'Interdisciplinarité, en charge de la plate-forme des réseaux de métiers technologiques.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 juillet 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90



DEC162021DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu, la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu, le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu, le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique ;

Vu, l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision N° DEC150260DRH du 21 janvier 2015 portant nomination des membres de l'administration à la commission administrative paritaire des chargés de recherche.

DECIDE

Article I : Est nommé, à compter du 1^{er} septembre 2016, représentant suppléant de l'administration à la commission administrative paritaire **des chargés de recherche** :

Monsieur David LANNES
Directeur de recherche de 1^{ère} classe

En remplacement de :

Monsieur Didier BRESCH
Directeur de recherche de 1^{ère} classe

Article II : La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la Recherche scientifique

Fait à Paris, le 28 juillet 2016

Le Président du CNRS
et par délégation



La Directrice générale déléguée à la science

Anne PEYROCHE

DEC161713DAJ

Décision portant fin de fonctions de M. Bertrand Jouve aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) et modification des fonctions de Mme Hamida Demirdache, directrice adjointe scientifique de l'INSHS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC121319DAJ du 20 avril 2012 portant fin de fonctions de M. Denis Rolland et nomination de M. Bertrand Jouve aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSHS ;

Vu la décision DEC151430DAJ du 6 juillet 2015 portant fin de fonctions de M. Stefano Bosi et nomination de Mme Hamida Demirdache aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'INSHS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} août 2016, il est mis fin aux fonctions de M. Bertrand Jouve, directeur adjoint scientifique de l'INSHS, chargé des dossiers relatifs aux Maisons des sciences de l'Homme, aux Instituts d'études avancées et aux Investissements d'avenir, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – A compter du 1^{er} juillet 2016, Mme Hamida Demirdache, directrice adjointe scientifique de l'INSHS, est en charge de la section 34 du Comité national, des Maisons des sciences de l'Homme et des Instituts d'études avancées.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC160846INEE

Décision portant nomination de M. Nicolas TEYSSANDIER aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Nicolas Teyssandier, Chargé de Recherche 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2017. En appui à la Directrice Adjointe Scientifique en charge de la thématique « hommes-milieus et développement durable », la mission de Nicolas Teyssandier a pour objet le suivi des actions et la participation aux réunions relatives aux thématiques liées à la préhistoire et à l'archéologie, ainsi que le suivi des unités de l'INEE concernées.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Nicolas Teyssandier demeure affecté à l'UMR5608 Travaux de Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés (TRACES) – Université Toulouse-Jean-Jaures – Maison de la Recherche – 5 allée Antonio Machado – 31058 Toulouse cedex 9

Article 2

Du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2017, Monsieur Nicolas Teyssandier percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 14 – Midi-Pyrénées

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs

DEC161679INEE

Décision portant nomination de M. Gilles BOETSCH aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Gilles Boëtsch, Directeur de Recherche de Classe Exceptionnelle, chercheur émérite, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2017. Monsieur Gilles Boëtsch sera en charge des actions menées par l'INEE liées à valorisation.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Gilles Boëtsch demeure affecté à UMI3189 Environnement, Santé, Sociétés (ESS) – Faculté de Médecine – UCAD – DAKAR-Sénégal

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC161676DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Bertrand Minault, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC02A149DR04 du 1^{er} octobre 2002 portant nomination de Mme Françoise Barrière aux fonctions de responsable du service des affaires générales ;

Vu la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 nomination de M. Bertrand Minault aux fonctions de délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud ;

Vu le projet d'acte de vente conclu entre Monsieur Alexandre, Jean-Marie, Michel Levy, Madame Wei Fan et le CNRS relatif à la vente d'un appartement (F3) sis 3 Cour de l'Image Saint-Jean – 91190 Gif-sur-Yvette ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Bertrand Minault, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de vente conclu entre Monsieur Alexandre, Jean-Marie, Michel Levy, Madame Wei Fan et le CNRS relatif à la vente d'un appartement (F3) sis 3 Cour de l'Image Saint-Jean – 91190 Gif-sur-Yvette.

Art. 2. – En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Mme Françoise Barrière, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de vente susvisé.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161749DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Laurent EL KAÏM*, directeur de l'unité *UMR7652* intitulée *Laboratoire de synthèse organique*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7652, intitulée « Laboratoire de synthèse organique » ;

Vu la décision DEC161263INC nommant Monsieur Laurent EL KAÏM directeur de l'unité à compter du 01/07/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Laurent EL KAÏM, directeur de l'unité UMR7652, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent EL KAÏM, délégation de signature est donnée à Monsieur Samir ZARD, directeur de recherche, Monsieur Yvan SIX, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC152674DR04 du 01/01/2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} juillet 2016

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Laurent EL KAÏM

Monsieur Samir ZARD

Monsieur Yvan SIX

DEC161757DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7652, intitulée « Laboratoire de synthèse organique » ;

Vu la décision DEC161263INC nommant Monsieur Laurent EL KAÏM directeur de l'unité à compter du 01/07/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Samir ZARD, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Samir ZARD, délégation est donnée à Monsieur Yvan SIX, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} juillet 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Laurent EL KAÏM

Monsieur Samir ZARD

Monsieur Yvan SIX

DEC161494DR05

Décision portant délégation de signature à M. Hervé Montigaud, chercheur à l'unité UMR125 intitulée CNRS/Saint-Gobain : surface du verre et interfaces, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant prorogation de l'unité UMR125 intitulée Surface du Verre et Interfaces (SVI), dont la directrice est Mme Emmanuelle Guillard ;

Vu la décision n° DEC132688DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Hervé Montigaud, CR2, chercheur à l'UMR125, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1^{er} août 2016 et prendra fin le 31 décembre 2016 ; elle prendra fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 27 juin 2016

Le délégué régional
Philippe Cavalier

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161469DR05

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Gascuel, directeur de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC151302DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), dont le directeur est Olivier Gascuel ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier Gascuel, directeur de l'unité USR3756, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Gascuel, délégation de signature est donnée à M. Eduardo Rocha, DR, Mme Agnès Dillies, IR, Mme Sandra Thomazo, IE2, Mme Mélanie Weigel, AI, Mme Catherine Houy-Lemaire, T et Mme Johanna Escobar, T, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 23 juin 2016

Le délégué régional
Philippe Cavelier

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161504DR05

Décision portant délégation de signature à M. Hervé Montigaud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR125 intitulée CNRS/Saint-Gobain : surface du verre et interfaces.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant prorogation l'unité UMR125 intitulée Surface du Verre et Interfaces (SVI) dont la directrice est Emmanuelle Guillard;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Hervé Montigaud, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend effet le 1^{er} août 2016 et prendra fin le 31 décembre 2016 ; elle prendra fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aubervilliers, le 1^{er} juillet 2016

La directrice d'unité
Emmanuelle Guillard

DEC161472DR05

Décision portant délégation de signature à M. Eduardo Rocha, Mme Agnès Dillies, Mme Sandra Thomazo, Mme Mélanie Weigel, Mme Catherine Houy-Lemaire, Mme Johanna Escobar, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151302DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), dont le directeur est Olivier Gascuel ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eduardo Rocha, DR, Mme Agnès Dillies, IR, Mme Sandra Thomazo, IE2, Mme Mélanie Weigel, AI, Mme Catherine Houy-Lemaire, T et Mme Johanna Escobar, T, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 juin 2016

Le directeur d'unité
Olivier Gascuel

DEC161704DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Christine Oriol, responsable du service des ressources humaines de la Délégation Centre-Est pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Mme Christine Oriol**, ingénieure de recherche CNRS, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine Oriol, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à **Mme Monique Mullier**, ingénieure d'études CNRS, adjointe à la responsable des ressources humaines.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine Oriol et de Mme Monique Mullier, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à **Mme Caroline François**, ingénieure d'études CNRS.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 18 juillet 2016.

La déléguée régionale

Muriel Sinanidès

DEC161533DR06

Décision portant délégation de signature à M. Bernard Tillier directeur de l'unité UMR7366 intitulée Centre Georges Chevrier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°7366, intitulée Centre Georges Chevrier (C.G.C), dont le directeur est Bernard Tillier;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Bernard Tillier** directeur de l'unité UMR 7366, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard Tillier directeur de l'unité, délégation de signature est donnée à **M. Vincent Chambarlhac**, maître de conférences à l'Université de Bourgogne, Directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC152555DR06 du 1^{er} janvier donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 01/07/2016

La déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC161707DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Christine Oriol, responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale de la circonscription Centre Est

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC152137DR06 du 29 septembre 2015 portant nomination de Mme Christine Oriol aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

Vu la décision DEC010119DR06 du 26 novembre 2001 portant nomination de Mme Monique Mullier, adjointe à la responsable du service des ressources humaines ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est, délégation est donnée à **Mme Christine Oriol**, ingénieure de recherche CNRS, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès et de Mme Christine Oriol, délégation de signature est donnée à **Mme Monique Mullier**, ingénieure d'études CNRS, adjointe à la responsable des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, de Mme Christine Oriol et de Mme Monique Mullier, délégation de signature est donnée à **Mme Caroline François**, ingénieure d'études CNRS, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 4

La décision DEC160471DR06 du 1^{er} mars 2016 est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 18 juillet 2016

La déléguée régionale

Muriel Sinanidès

DEC161703DR06

Décision portant délégation de signature à Isabelle Kauffmann, Claire François, Viviane Jelski pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160628DIST en date du 16 mars 2016 portant prolongation de l'unité propre de service UPS76, intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique ;

Vu la décision DEC161284DIST portant nomination de Mme Dominique WOLF aux fonctions de directrice de l'unité propre de service UPS76 intitulée INIST ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Isabelle Kauffmann**, Ingénieur de Recherche CNRS, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement d'Isabelle Kauffmann, délégation est donnée à **Claire François**, Ingénieur de Recherche CNRS aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement d'Isabelle Kauffmann et de Claire François délégation est donnée **jusqu'à concurrence de 50 000€** à **Viviane Jelski**, Assistante Ingénieur CNRS aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 01 juin 2016

La directrice d'unité
Dominique Wolf

DEC161702DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Wolf, directrice de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique (INIST) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC160628DIST en date du 16 mars 2016 portant prolongation de l'unité propre de service intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique ;

Vu la décision DEC161284DIST portant nomination de Mme Dominique WOLF aux fonctions de directrice de l'unité propre de service UPS76 intitulée INIST ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme **Dominique Wolf**, directrice de l'unité UPS76, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Dominique Wolf**, délégation de signature est donnée à **Isabelle Kauffmann**, Ingénieur de Recherche CNRS, et à **Claire François**, Ingénieur de Recherche CNRS aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Dominique Wolf et d'Isabelle Kauffmann, délégation de signature est également donnée jusqu'à concurrence de 50 000€ à **Viviane Jelski**, Assistante Ingénieur CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

La décision n°152570DR06 du 01 janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 01 juin 2016

La déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC161929DR07

Décision portant délégation de signature à M. Olivier DRUET, directeur de l'unité GDS3745 intitulée Autour de la diffusion des Maths, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151313DGDS du 18 décembre 2015, portant création de l'unité GDS3745, intitulée Autour de la diffusion des Maths, dont le directeur est M. Olivier DRUET ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Olivier DRUET, directeur de l'unité GDS3745, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier DRUET, délégation de signature est donnée à Mme Céline LAURENT, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

Les décisions antérieures donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire sont abrogées.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er août 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC161928DR07

Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie BENZONI, directeur de l'unité UMR5208 intitulée Institut Camille Jordan, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5208, intitulée Institut Camille Jordan, dont la directeur est Mme Sylvie BENZONI ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Sylvie BENZONI, directeur de l'unité UMR5208, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie BENZONI, délégation de signature est donnée à M. Stéphane GAUSSENT, Professeur, et à M. Laurent AZEMA, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

Les décisions antérieures donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire sont abrogées.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er août 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC161930DR07

Décision portant délégation de signature à M. Laurent AZEMA, directeur de l'unité GDS2754 intitulée MATHRICE, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151313DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité GDS2754, intitulée MATHRICE, dont le directeur est M. Laurent AZEMA ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Laurent AZEMA, directeur de l'unité GDS2754, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent AZEMA, délégation de signature est donnée à Mme Nabila MANOUBI, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC160299DR07 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er août 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC161815DR07

Décision portant délégation de signature à M. Olivier BERTRAND, directeur de l'unité UMR5292 intitulée Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5292, intitulée Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon, dont le directeur est M. Olivier BERTRAND ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Olivier BERTRAND, directeur de l'unité UMR5292, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier BERTRAND, délégation de signature est donnée à M. Rémi GERVAIS, Directeur Adjoint, à M. Laurent BEZIN, Chargé de recherche, à Mme Anne DIDIER, Professeure, à Mme Alexandra FARGEOT, Ingénieure d'études, à M. Nicolas GRIMAULT, Chargé de recherche, à Mme Florence LEGER, Technicienne, à M. Pierre-Hervé LUPPI, Directeur de recherche, à M. Gaël MALLERET, Chargé de recherche, à M. Denis PELISSON, Directeur de recherche, à Mme Nadine RAVEL, Chargée de recherche, à M. Sylvain RHEIMS, Maître de conférence et à M. Luc ZIMMER, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC151807DR07 du 30 juillet 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er juillet 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC161670dr08

Décision portant délégation de signature consentie à M. Joël BIARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance » - CESR,

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7323, intitulée « Centre d'Etudes Supérieures sur la Renaissance » - CESR ;

Vu la décision n°DEC161291INSHS du 24 juin 2016 portant nomination de M. Benoist PIERRE aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance – CESR à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Joël BIARD, Professeur des Universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

La décision n°DEC160359dr08 du 22 février 2016 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1^{er} juillet 2016.

Fait à Tours, le 08 juillet 2016

Le directeur d'unité
Benoist PIERRE

DEC161516DR12

Décision portant délégation de signature à M. Guy FAURE, directeur par intérim de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7306, intitulée « Institut de recherches asiatiques », dont le directeur est Noel DUTRAIT ;

Vu la décision DEC160332INSHS du 29 février 2016 portant nomination de Guy FAURE en tant que directeur par intérim de l'unité UMR7306, intitulée « Institut de recherches asiatiques » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guy FAURE, directeur par intérim de l'unité UMR7306, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Guy FAURE** délégation de signature est donnée à M. Michel DOLINSKI, maître de conférences, directeur adjoint par intérim, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à compter du 1er mars 2016.

Article 3

La décision n° DEC142057DR12 du 1^{er} septembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 27 juin 2016

Le délégué régional
Younis HERMES

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161800DR13

Décision portant délégation de signature à M. Vincent LAUDET, directeur de l'unité FR3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC151728INSU du 2 décembre 2015, portant création de l'unité FR3724 intitulée *Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer*, dont le directeur est M. Vincent LAUDET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Vincent LAUDET, directeur de l'unité FR3724 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent LAUDET, délégation de signature est donnée à M. Yves DESDEVISES, PR UPMC, et à M. Maxime FERNANDEZ, Attaché Principal d'Administration, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2016.

La déléguée régionale



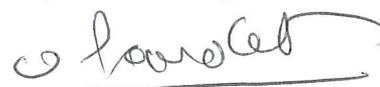
Ghislaine GIBELLO

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL
AUX DIRECTEURS D'UNITES**

Directeur d'unité :

NOM : **LAUDET Vincent**

Spécimen de signature



En cas d'empêchement (3 personnes maximum)

1) NOM : **DESDEVISES Yves**

Spécimen de signature

GRADE : PR UPMC – Directeur Adjoint



2) NOM : **FERNANDEZ Maxime**

Spécimen de signature

GRADE : Attaché Principal d'Administration



3) NOM :

Spécimen de signature

GRADE :

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE
(EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES
SOUS SON AUTORITE**

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

1) NOM : **FERNANDEZ Maxime**

GRADE : Attaché Principal d'Administration

FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Responsable Administratif de Composante

SPECIMEN DE SIGNATURE :



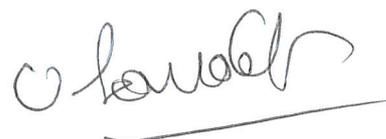
2) NOM :

GRADE :

FONCTIONS AU SEIN DU LABO :

SPECIMEN DE SIGNATURE :

Le Directeur d'Unité



DEC161954DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Languedoc-Roussillon (DR13)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 portant nomination de Mme Ghislaine Gibello aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu les projets de conventions de mécénat financier pour les projets scientifiques GnoStic et Hide Inflammé & Seq conclues entre le CNRS et le fonds de dotation MSDAVENIR ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription du Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de mécénat financier pour le projet scientifique GnoStic et la convention de mécénat financier pour le projet scientifique Hide Inflammé & Seq conclues entre le fonds de dotation MSDAVENIR et le CNRS.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 juillet 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161577DR13

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Michel MARIN, directeur de l'unité UMR5149 intitulée Institut de Mathématiques et de Modélisation de Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5149 intitulée, *Institut de Mathématiques et de Modélisation de Montpellier* dont le directeur est M. Jean-Michel MARIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Michel MARIN, directeur de l'unité UMR5149 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel MARIN, délégation de signature est donnée à M. André MAS, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150487DR13 du 1^{er} janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2016.

La déléguée régionale



Ghislaine GIBELLO

DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL
AUX DIRECTEURS D'UNITES

Directeur d'unité :

NOM : *Jean-Michel*
MARIN



Spécimen de signature

En cas d'empêchement (3 personnes maximum)

1) NOM : *Ambré* **PAS**



Spécimen de signature

GRADE :

Professeur

2) NOM :

Spécimen de signature

GRADE :

3) NOM :

Spécimen de signature

GRADE :

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE
(EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES
SOUS SON AUTORITE**

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

1) NOM : *Amoré PAS*
GRADE : *Professeur*
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : *chef d'Équipe*
SPECIMEN DE SIGNATURE :



2) NOM :
GRADE :
FONCTIONS AU SEIN DU LABO :
SPECIMEN DE SIGNATURE :

Le Directeur d'Unité
Institut Montpelliérain
Alexander Grothendieck
UMR5149
Jean-Michel MARIN
Directeur



DEC161580DR13

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Michel MARIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5149, intitulée Institut de Mathématiques et de Modélisation de Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5149, intitulée *Institut de Mathématiques et de Modélisation de Montpellier*, dont le directeur est M. Jean-Michel MARIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. André MAS, Professeur, Chef d'Equipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2016


Le directeur d'unité

Institut Montpellierain Alexander Grothendieck UMR5149 Jean-Michel MARIN Directeur
--

Jean-Michel MARIN

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC161261DR14

Décision portant délégation de signature à M. Jean Clobert directeur de l'UMR5321 intitulée Station d'écologie théorique et expérimentale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5321, intitulée Station d'écologie théorique et expérimentale (SETE), dont le directeur est M. Jean Clobert ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean Clobert, directeur de l'UMR5321, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Clobert délégation de signature est donnée à Mme Marion Bousquet, IE, à M. Michel Loreau, DR, et à M. Olivier Guillaume, IR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150902DR14 du 17 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 8 juin 2016

Le délégué régional

M. Christophe Giraud

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161262DR14

Décision portant délégation de signature à Mme Marion Bousquet, à M. Michel Loreau et à M. Olivier Guillaume pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5321 intitulée Station d'écologie théorique et expérimentale

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5321, intitulée Station d'écologie théorique et expérimentale (SETE), dont le directeur est M. Jean Clobert ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marion Bousquet, IE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marion Bousquet, délégation est donnée à M. Michel Loreau, DR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marion Bousquet et de M. Michel Loreau, délégation est donnée à M. Olivier Guillaume, IR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Moulis, le

Le directeur d'unité

Jean Clobert

DEC161279DR15

Décision portant délégation de signature à M. Jean-René Cazalets, directeur de l'UMR5287 intitulée Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INCIA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5287 intitulée Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INCIA), dont le directeur est M. Jean-René Cazalets ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-René Cazalets, directeur de l'UMR5287, à l'effet de signer, au nom de la déléguée

régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-René Cazalets, délégation de signature est donnée à M. Daniel Beracochea, chercheur, Mme Véronique Champfay, administratrice et Mme Muriel Thoby-Brisson, chercheuse, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC142778DR15 du 21 novembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 8 juin 2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Fait à Talence, le 13 juillet 2016

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC161796DR15

Décision portant délégation de signature à M. Daniel Beracochea pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5287 intitulée Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INCIA)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5116 intitulée Centre Emile Durkheim, dont le directeur est M. Andrew Smith ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Daniel BERACOCHEA, chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel BERACOCHEA délégation est donnée à Mme Véronique

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

CHAMPFAY, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel BERACOCHEA et de Mme Véronique CHAMPFAY, délégation est donnée à Mme Muriel THOBY-BRISSON, chercheuse, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 8 juin 2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bordeaux, le 13 juillet 2016

Le directeur d'unité
Jean-René CAZALETS

DEC161471DR17

Décision portant délégation de signature à M. Bernd Grambow pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche UMR6457 intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6457, intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées, dont le directeur est Bernd Grambow ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Merryl Decatoire, assistante ingénieure et Mme Isabelle Ollitrault, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 29 juin 2016

Le directeur d'unité

Bernd GRAMBOW

DEC161470DR17

Décision donnant délégation de signature à Bernd Grambow, directeur de l'unité mixte de recherche UMR6457 intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne – Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6457, intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées, dont le directeur est Bernd Grambow ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Bernd Grambow, directeur de l'unité mixte de recherche n°6457, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur

secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernd Grambow, délégation de signature est donnée à Mme Merryl Decatoire, assistante ingénieure et Mme Isabelle Ollitrault, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 28 juin 2016

La déléguée régionale

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Clarisse DAVID

DEC161591DR17

Décision portant délégation de signature à M. Luis Tito De Morais pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6539 intitulée Laboratoire des sciences de l'environnement marin

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6539, intitulée Laboratoire des sciences de l'environnement marin, dont le directeur est Olivier Ragueneau ;

Vu la décision DEC161127INEE du 6 juin 2016 portant cessation de fonctions et nomination de M. Luis Tito De Morais directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6539 intitulée « Laboratoire des sciences de l'environnement marin (LEMAR) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre Boudry, directeur de recherche de 2^e classe, Mme Anne-Sophie Podeur, assistante ingénieure, M. Gérard Thouzeau, directeur de recherche de 2^e classe et Mme Anne Lebourges Dhaussy, ingénieure de recherche de 2^e classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 1^{er} juillet 2016

Le directeur d'unité

Luis Tito De Morais

DEC161586DR17

Décision portant délégation de signature à M. Luis Tito De Morais, directeur de l'unité UMR6539 intitulée Laboratoire des sciences de l'environnement marin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne – Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

Vu la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6539, intitulée Laboratoire des sciences de l'environnement marin, dont le directeur est Olivier Ragueneau ;

Vu la décision DEC161127INEE du 6 juin 2016 portant cessation de fonctions et nomination de M. Luis Tito De Morais directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6539 intitulée « Laboratoire des sciences de l'environnement marin (LEMAR) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Luis Tito De Morais, directeur de l'unité UMR6539, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luis Tito De Morais, délégation de signature est donnée à M. Pierre Boudry, directeur de recherche de 2^e classe, Mme Anne-Sophie Podeur, assistante ingénieure, M. Gérard Thouzeau, directeur de recherche de 2^e classe et Mme Anne Lebourges Dhaussy, ingénieure de recherche de 2^e classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 30 juin 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161621DR18

Décision portant délégation de signature à Mme Bénédicte SAMYN, Responsable du Service Partenariat et Valorisation, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale de la délégation Nord-Pas de Calais Picardie.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 nommant Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1er janvier 2011 ;

DECIDE :

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Hauts de France (Nord-Pas de Calais Picardie), la délégation est donnée à Mme Bénédicte SAMYN, Responsable du Service Partenariat et Valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée régionale et du premier délégataire, la délégation de signature est donnée à Madame Sabine BLIN, Responsable du Service des Ressources Humaines.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 1^{er}/07/2016.

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS



DEC161624DR18

Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie APRILE, directrice de l'unité UMR8529, intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1^{er} janvier 2011 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement l'unité UMR8529, intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion, dont la directrice est Mme Sylvie Aprile ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sylvie APRILE, directrice de l'unité UMR8529, intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de



l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Aprile, la délégation de signature est donnée à M. Matthieu De Oliveira, MCF Lille 3, et à Mme Christine Aubry, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC150477DR18 du 1^{er}/01/2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LILLE, le 02/05/2016

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161814DR19

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric Jurie, directeur par intérim de l'unité UMR 6072 intitulée Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen par le Délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC130356 DAL du 14 février 2013 nommant Monsieur Vincent GOUJON délégué régional pour la circonscription Normandie à compter du 18 février 2013 ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6072, intitulée « Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen », dont le directeur est Monsieur Mohammed M'SAAD ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC160001INS2I du 19 février 2016 portant cessation de fonction et nomination de M. Frédéric Jurie, directeur par intérim, de M. Christophe Dolabdjian et M. Christophe Rosenberger, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR 6072 intitulée « Groupe de

REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric Jurie, directeur par intérim de l'unité UMR 6072, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric Jurie, délégation de signature est donnée à M. Christophe Dolabdjian, Professeur, à M. Christophe Rosenberger, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric Jurie, délégation de signature est également donnée à Mme. Agnès Zannier, Technicienne, à hauteur de 600 € HT pour tous les actes mentionnés à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC160725DR19 du 22 mars 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 11 juillet 2016

Le délégué régional
Vincent GOUJON

DEC161556DR20

Décision portant délégation de signature à M. Guillaume LABEYRIE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3577 intitulée Atomes froids

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 130184DGDS du 21/02/2013 portant création de l'unité GDR3577, intitulée Atomes froids, dont le directeur est Robin KAISER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guillaume LABEYRIE, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume LABEYRIE, délégation est donnée à Mme Isabelle LAROCLETTE, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité
Robin KAISER

DEC161496DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Patrizia VIGNOLO, directrice de l'unité UMR7335 intitulée Institut Non Linéaire de Nice Sophia Antipolis, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015 portant prolongation de l'unité UMR7335, intitulée Institut Non Linéaire de Nice Sophia Antipolis, dont la directrice est Patrizia VIGNOLO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Patrizia VIGNOLO, directrice de l'unité UMR7335, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Patrizia VIGNOLO, délégation de signature est donnée à M. Frédéric HEBERT, maître de conférences, M. Massimo GIUDICI, professeur et Mme Isabelle LAROCLETTE, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 160623DR20 du 03/03/16 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161847DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Michel RIVEILL, directeur de l'unité UMR7271 intitulée Laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, portant prolongation de l'unité UMR7271, intitulée Laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis (IS) dont le directeur est Michel RIVEILL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel RIVEILL, directeur de l'unité UMR7271, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel RIVEILL, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Pierre COMBEAU, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 133204DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161848DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Pierre COMBEAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7271 intitulée Laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, portant prolongation de l'unité UMR7271, intitulée Laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis (IS) dont le directeur est Michel RIVEILL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-Pierre COMBEAU, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité
Michel RIVEILL

DEC161849DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Damon MAYAFFRE, directeur de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 151309DGDS du 18/12/2015 portant prolongation de l'unité UMR7320, intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL), dont le directeur est Damon Mayaffre ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Damon Mayaffre, directeur de l'unité UMR7320, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damon Mayaffre, délégation de signature est donnée à Mme Lucile Chanquoy, professeur et à Mme Caroline Daire, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 160018DR20 du 08/01/16 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161851DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Lucile Chanquoy pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 151309DGDS du 18/12/2015 portant prolongation de l'unité UMR7320, intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL), dont le directeur est Damon Mayaffre ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Lucile Chanquoy, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucile Chanquoy, délégation est donnée à Mme Caroline Daire, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité
Damon MAYAFFRE

DEC161880DR20

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Rainart, responsable du service technique et logistique, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Debosque délégué régional de la délégation Côte d'Azur

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er juillet 2016 ;

Vu la décision interne n°002028DR20 du 11 avril 2000 nommant M. Olivier Rainart responsable du service technique et logistique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Debosque, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur, délégation est donnée à M. Olivier RAINART, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer dans la limite des crédits, tous actes suivants :

les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits disponibles **sur les centres financiers 2083 et 2099** ;

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Fait à Sophia Antipolis, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

DEC161881DR20

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Rainart pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier RAINART, ingénieur d'étude, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée mais uniquement sur les centres financiers 2083 et 2099.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

DEC161892DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte PAPIN, adjointe au délégué régional, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Debosque délégué régional de la délégation Côte d'Azur

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er juillet 2016 ;

Vu la décision n° 141180DAJ du 18/04/2014 portant nomination de Mme Brigitte Papin aux fonctions d'Adjointe à la Déléguée Régionale pour la circonscription Côte d'Azur ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît DEBOSQUE, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur, délégation est donnée à Mme Brigitte PAPIN, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

DEC161894DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte PAPIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Brigitte PAPIN, ingénieur de recherche, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional

Benôit Debosque

DEC161502DR20

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric HEBERT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7335 intitulée Institut Non Linéaire de Nice Sophia Antipolis (INLN)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015 portant prolongation de l'unité UMR7335, intitulée Institut Non Linéaire de Nice Sophia Antipolis, dont la directrice est Patrizia VIGNOLO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric HEBERT, maître de conférences, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric HEBERT, délégation est donnée à M. Massimo GIUDICI, professeur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric HEBERT et de M. Massimo GIUDICI, délégation est donnée à Mme Isabelle LAROCLETTE, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

La directrice d'unité
Patrizia VIGNOLO

DEC161510DR20

Décision portant délégation de signature à M. Didier AUROUX pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7351 intitulée Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné (LJAD)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7351, intitulée Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné, dont le directeur est M. Sorin Dumitrescu ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Didier AUROUX, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier AUROUX, délégation est donnée à Mme Isabelle DE ANGELIS, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité
Sorin DUMITRESCU

DEC161525DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Evelyn HOULISTON, directrice de l'unité UMR7009 intitulée Biologie du développement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20/12/2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7009 intitulée Biologie du développement, dont la directrice est Evelyn HOULISTON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Evelyn HOULISTON, directrice de l'unité UMR7009, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Evelyn HOULISTON, délégation de signature est donnée à M. Alexander MC DOUGALL, directeur de recherche, M. Hitoyoshi YASUO, directeur de recherche et Frédéric BONINO, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er}

Article 3

La décision n° 141999DR20 du 04/07/14 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161527DR20

Décision portant délégation de signature à M. Jacques BARHANIN, directeur de l'unité UMR7370 intitulée Laboratoire de Physio-Médecine Moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 133017INSB du 20/12/2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7370, intitulée Laboratoire de Physio-Médecine Moléculaire (LP2M), dont le responsable est Jacques Barhanin ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jacques BARHANIN, responsable de l'unité UMR7370, à l'effet de signer, au nom du délégué

régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques BARHANIN, délégation de signature est donnée M. Laurent COUNILLON, professeur, Mme Claudine BLIN, directrice de recherche et Mme Noëlle VIARD, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 152148DR20 du 29/09/15 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161529DR20

Décision portant délégation de signature à M. Alexander MC DOUGALL pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7009 intitulée Biologie du développement

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20/12/2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7009 intitulée Biologie du développement, dont la directrice est Evelyn HOULISTON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Alexander MC DOUGALL, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexander MC DOUGALL, délégation est donnée à M. Hitoyoshi YASUO, directeur de recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexander MC DOUGALL et de M. Hitoyoshi YASUO, délégation est donnée à M. Frédéric BONINO, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

La directrice d'unité
Evelyn HOULISTON

DEC161531DR20

Décision portant délégation de signature à M. Laurent COUNILLON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7370 intitulée Laboratoire de Physio-Médecine Moléculaire (LP2M)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133017INSB du 20/12/2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7370, intitulée Laboratoire de Physio-Médecine Moléculaire (LP2M), dont le responsable est Jacques Barhanin ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Laurent COUNILLON, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent COUNILLON, délégation est donnée à Mme Claudine BLIN, directrice de recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent COUNILLON et de Mme Claudine BLIN, délégation est donnée à Noëlle VIARD, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité
Jacques BARHANIN

DEC161551DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Pierre MONTMITONNET, directeur de l'unité UMR7635 intitulée CNRS-Centre de Mise en Forme des matériaux, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 142117DGDS du 18/12/2014 portant prolongation de l'unité UMR 7635, intitulée CNRS-Centre de Mise en Forme des matériaux (CEMEF), dont le directeur est Pierre MONTMITONNET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre MONTMITONNET, directeur de l'unité UMR7635, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre MONTMITONNET, délégation de signature est donnée à Mme Elisabeth MASSONI, maître de recherches et M. François BAY, directeur de recherches, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 133195DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161552DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Elisabeth MASSONI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7635 intitulée CNRS-Centre de Mise en Forme des matériaux

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 142117DGDS du 18/12/2014 portant prolongation de l'unité UMR 7635, intitulée CNRS-Centre de Mise en Forme des matériaux (CEMEF), dont le directeur est Pierre MONTMITONNET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Elisabeth MASSONI, maître de recherches, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elisabeth MASSONI, délégation est donnée à M. François BAY, directeur de recherches aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité
Pierre MONTMITONNET

DEC161555DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Robin KAISER directeur de l'unité GDR3577 intitulée Atomes froids, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 130184DGDS du 21/02/2013 portant création de l'unité GDR3577, intitulée Atomes froids, dont le directeur est Robin KAISER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Robin KAISER, directeur de l'unité GDR3577, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement

de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robin KAISER, délégation de signature est donnée à M. Guillaume LABEYRIE, directeur de recherche, et Mme Isabelle LAROCLETTE, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 133193DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161500DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Sorin DUMITRESCU, directeur de l'unité UMR7351 intitulée Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7351, intitulée Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné, dont le directeur est M. Sorin Dumitrescu ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sorin DUMITRESCU, directeur de l'unité UMR7351, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sorin DUMITRESCU, délégation de signature est donnée à M. Didier AUROUX, professeur, Mme Isabelle DE ANGELIS, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 142245DR20 du 01/09/14 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161955DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Bernard Poulain, directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC133311DAJ du 19 décembre 2013 portant renouvellement de M. Bernard Poulain dans ses fonctions de directeur adjoint scientifique à l'INSB ;

Vu le projet de courrier conjoint à l'IHU-A-ICM, l'ICM, l'APHP, la Fondation pour la Recherche sur Alzheimer, l'INSERM, l'Université Pierre et Marie Curie et au CNRS, à l'attention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en réponse à l'évaluation à mi-parcours de l'IHU A-ICM, accompagné de la feuille de route ICM/IHU-A-ICM ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Bernard Poulain, directeur adjoint scientifique à l'INSB, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le courrier conjoint à l'IHU-A-ICM, l'ICM, l'APHP, la Fondation pour la Recherche sur Alzheimer, l'INSERM, l'Université Pierre et Marie Curie et au CNRS, à l'attention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en réponse à l'évaluation à mi-parcours de l'IHU A-ICM, accompagné de la feuille de route ICM/IHU-A-ICM.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **21 JUIL. 2016**



Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 90

DEC161896DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Anne-Marie Capellan, adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) par intérim

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100172DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la DSFIM;

Vu la décision DEC151189DAJ du 20 mai 2015 portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Marc Oléron aux fonctions de directeur de la DSFIM ;

Vu la décision DEC160596DAJ du 14 mars 2016 portant nomination par intérim de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources, adjointe au directeur de la DSFIM ;

Vu la décision DEC161895DAJ portant prolongation de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources, adjointe au directeur de la DSFIM par intérim ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Oléron, délégation de signature ponctuelle est donnée à Mme Anne-Marie Capellan, adjointe au directeur de la DSFIM par intérim, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes visés à l'article 1^{er} de la décision DEC151189DAJ du 20 mai 2015 susvisée, pour la période du 4 juillet au 26 août 2016.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 juillet 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161745DAJ

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Rechenmann, directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152924 du 18 janvier 2016 portant nomination de Mme Catherine Rechenmann aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'INSB ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Catherine Rechenmann, directrice adjointe scientifique, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les avenants aux contrats et les nouveaux contrats des SEP auxquelles le CNRS est associé en qualité de membre du GIS « GENOPLANTE 2010 » et du GIS « BIOTECHNOLOGIES VERTES ».

Art. 2. – Délégation est donnée à Mme Catherine Rechenmann, directrice adjointe scientifique, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les contrats-cadres de collaboration de recherche visant à définir les modalités de participation des laboratoires affiliés au CNRS retenus à l'issue des différents appels à projets, en lien avec le programme BIOTECHNOLOGIES VERTES, des agences de financement tels que ceux de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161390INSMI

Décision portant nomination de M. Cédric Lecouvey aux fonctions de directeur de la Fédération de Recherche FR2964 intitulée Fédération de Recherche Denis Poisson.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de la fédération de recherche n°2964 intitulée Fédération Denis-Poisson et nommant M. Jérôme Le Rousseau directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2016, M. Cédric Lecouvey, Professeur à l'Université François-Rabelais de Tours, est nommé directeur de la fédération de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151309DGDS portant prolongation de l'unité FR2964, en remplacement de M. Jérôme Le Rousseau, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 juillet 2016

Pour le président et par délégation ;
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161342INSU

**Décision portant changement d'intitulé de l'unité mixte de recherche n°5318
« SCIENCES DE L'UNIVERS au CERFACS » (SUC)**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de l'unité mixte de recherche n°5318 intitulée SCIENCES DE L'UNIVERS au CERFACS ;

Vu l'accord de la tutelle ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juin 2016, l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°5318 « SCIENCES DE L'UNIVERS au CERFACS » (SUC) devient « Climat, Environnement, Couplages et Incertitudes » (CECI).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



DEC161074INC

Décision portant renouvellement de l'unité mixte internationale UMI3555 intitulée UCSD-CNRS Joint Research Chemistry Laboratory

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n° DEC121793INC du 25 juin 2012 portant création de l'unité mixte internationale susvisée ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Renouvellement

L'unité mixte internationale (UMI) n°3555 intitulée UCSD-CNRS *UCSD-CNRS Joint Research Chemistry Laboratory*, est renouvelée à compter du 1^{er} juillet 2016 pour une durée de cinq ans, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : INC

Délégation : Paris Michel-Ange

Établissement cotutelle avec le CNRS: University of California, San Diego

Section d'évaluation : 14

Article 2 : Nomination

M. Guy BERTRAND, Directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'unité susvisée pour la durée fixée à l'article 1^{er}.



www.cnrs.fr

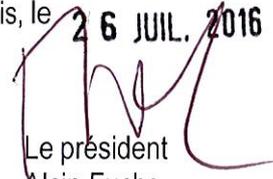
Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 JUIL. 2016



Le président
Alain Fuchs

Décision relative au tarif des produits de l'Institut de Biologie Intégrative de la Cellule, I2BC-UMR9198 concernant la plateforme de Cristallographie / SAXS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ en date du 1^{er} juin 2012 portant nomination de Mme Véronique DEBISSCHOP aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC140810DAJ en date du 28 février 2014 modifiée donnant délégation de signature à Mme Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs H.T des diverses prestations réalisées par la plateforme de Cristallographie - SAXS de l'I2BC-sont fixés selon les barèmes suivant :

Prestation proposée	Plaques 96 puits libre service CARTESIAN	Plaque 96 puits vide
PROPOSITION DE PRIX DE VENTE		
Tarif interne I2BC	65,00 €	57,00 €
Tarif académique	80,00 €	72,00 €
Tarif industriel et académique étranger	947,00 €	937,00 €
Code prestation	XTAL-96AUTO	XTAL-96VIDE

Ces tarifs font l'objet d'un dossier d'instruction auditable, validé le 23 juin 2016.

Article 2 :

La présente décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2016.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 28 juin 2016

Pour le Président et par délégation
La déléguée régionale


Véronique DEBISSCHOP

Décision relative au tarif des produits de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles (UPR2301)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ en date du 1^{er} juin 2012 portant nomination de Mme Véronique DEBISSCHOP aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC140810DAJ en date du 28 février 2014 modifiée donnant délégation de signature à Mme Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs H.T. des prestations de Spectres de Masse/HPLC réalisées par l'Institut de Chimie des Substances Naturelles (UPR2301) sont fixés selon le barème joint en annexe.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} Janvier 2015.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 juillet 2016

Pour le Président et par délégation
La déléguée régionale

Pour le Président du CNRS
et par délégation
Jean-Jacques GUILLEMINOT

Véronique DEBISSCHOP



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

SPECTROMETRIE DE MASSE	Tarifs CNRS €HT	Tarifs Académiques hors CNRS €HT	Tarifs industriels €HT
Obtention de spectre de masse -Mesure de masse nominale (ESI, MALDI, APCI, APPI) (par spectre)	28,00 €	28,00 €	50,00 €
Obtention de spectre de masse haute résolution (ESI, MALDI, APCI, APPI) (par spectre)	38,00 €	38,00 €	75,00 €
Obtention de spectre MS/MS (par spectre)	38,00 €	38,00 €	75,00 €
LC/MS (par chromatogramme)	85,00 €	85,00 €	170,00 €
Etude quantitative (tarifs pour 4heures)	230,00 €	230,00 €	390,00 €
Interprétation des résultats (par heure)	30,00 €	30,00 €	60,00 €
HPLC			
HPLC détection UV, DEDL ou fluorométrie (tarifs par demi-journée)	130,00 €	130,00 €	300,00 €
HPLC chirale liquide (tarif par demi-journée)	150,00 €	150,00 €	300,00 €
SFC			
Analyse par SFC chirale ou achirale (tarifs par demi-journée)	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Purification par SFC chirale (tarifs par demi-journée)	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Purification par SFC achirale (tarifs par demi-journée)	150,00 €	150,00 €	300,00 €

➤ Responsable de la plateforme :

Odile Thoison,

Tel: 01 69 82 30 34

odile.thoison@cnsr.fr

➤ Renseignements techniques et/ou scientifiques :

Nicolas Elie (ESI): nicolas.elie@cnsr.fr

Vincent Guérineau (MALDI) : vincent.guerineau@cnsr.fr

Nathalie Hue (HPLC, SFC, LC/MS) : nathalie.hue@cnsr.fr

Franck Pélissier (HPLC, SFC, LC/MS) : franck.pelissier@cnsr.fr

DEC161397DR14

Décision relative aux tarifs de la plateforme Technopolym de l'UMR5623 intitulée Laboratoire des Interactions Moléculaires et Réactivité Chimique et Photochimique (IMRCP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC142558DAJ en date du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Christophe GIRAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription de Midi-Pyrénées ;

Vu la décision n° DEC142563DAJ en date du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe GIRAUD délégué régional pour la circonscription de Midi-Pyrénées notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs de la plateforme Technopolym de l'UMR5623 intitulée Laboratoire des Interactions Moléculaires et Réactivité Chimique et Photochimique (IMRCP) sont fixés selon le barème joint en annexe, conformément à l'instruction de procédures n° INS000211BPC du 26 septembre 2000.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2016

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 20 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

M. Christophe GIRAUD

Tarifs H.T. des prestations de services laboratoire des IMRCP dans le cadre de la plateforme Technopolym, 2016

Techniques	Tarifs partenaires Technopolym	Tarifs équipes de l'Institut de Chimie de Toulouse non partenaires de Technopolym	Tarifs extérieurs académiques* Sans analyse	Tarifs extérieurs académiques* Avec analyse	Tarifs extérieurs industriels Sans analyse	Tarifs extérieurs industriels Avec analyse
Calorimétrie Différentielle à balayage (DSC)	Gratuit	35	50	150	170	270
Chromatographie d'Exclusion Stérique (SEC)						
Détermination des masses vraies	Gratuit	20	40	140	170	270
Détermination des masses relatives	Gratuit	15	30	130	150	250
Détermination de l'incrément d'indice de réfraction (dn/dc)	Gratuit	20	40	140	80	180
Diffusion dynamique de la lumière						
Mesure de la taille, répartition en taille et polydispersité	Gratuit	15	30	130	150	250
Mesure de la taille et du potentiel zeta en solution	Gratuit	25	50	150	180	280
Mesure du potentiel zeta en solution	Gratuit	15	30	130	140	240
Mesure de l'angle de contact						
Par liquide testé et par échantillon	Gratuit	10	20	120	60	160
Rhéologie						
Mesure en fonction de la température	Gratuit	60	120	220	600	700
Mesure à température ambiante	Gratuit	20	40	140	200	300
Spectrométrie UV-visible solide						
	Gratuit	10	15	-	50	150

* Autres laboratoires CNRS ou d'autres universités

Les tarifs avec analyses sont évalués en rajoutant le temps passé à la rédaction du rapport, à savoir 1h d'IE (47 euros chargé) et 1h de CR1 (54 euros chargés).

Pour chaque demande, un devis est établi sur la base de la grille jointe en l'adaptant au cas par cas, en fonction de la nature et du nombre des échantillons.

DEC152350DR01

Décision portant création du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Paris-Villejuif

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment son article 41 ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des Comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) ;

Vu la décision DEC153350DR01 fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Paris A ;

Vu la décision DEC150162DR03 fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Ile-de-France Est ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est créé un comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif constitué des CRHSCT siégeant antérieurement au titre de la délégation régionale Paris A et de la délégation régionale Ile-de-France Est, réunis et siégeant en formation conjointe.

Article 2

Les mandats des membres titulaires et suppléants élus des CRHSCT de la délégation régionale Paris A et de la délégation régionale Ile-de-France Est sont maintenus jusqu'au renouvellement général des CRHSCT du CNRS.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 28 octobre 2015

Le délégué régional

Patrick MOUNAUD



DEC161142INSIS

Décision portant modification de la délégation régionale de rattachement du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC140017DGDS en date du 13 janvier 2014 portant création du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) ;

Vu la décision DEC160811INSIS en date du 18 avril 2016 portant nomination de Mme Marie-Paule Besland aux fonctions de directrice par intérim du groupement de recherche [GDR3660] intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 18 avril 2016, le GDR n°3660 intitulé Oxydes fonctionnels : du matériau au dispositif (OXYFUN) est rattaché à la Délégation Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par

déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161581INC

Décision portant modification de la décision DEC151290DGDS renouvelant l'UMR5256 IRCELYON

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 janvier 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133022DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu l'avis des directeurs d'instituts concernés ;

Vu l'avis des instances d'évaluation du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En son article 2, la décision DEC151290DGDS relative au renouvellement de l'UMR5256, intitulée « Institut de Recherches sur le Catalyse et l'Environnement de Lyon » (IRCELYON), est modifié comme suit :

Institut de rattachement : Institut de Chimie

Institut secondaire : Institut écologie et environnement (INEE) – Institut National des Sciences de l'Univers (INSU)

UMR n° 5256

Intitulé : Institut de Recherches sur le Catalyse et l'Environnement de Lyon (IRCELYON)

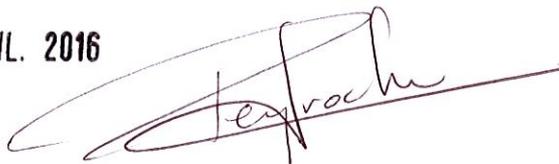
Directeur : Mme Catherine PINEL-HENRYON, directeur de recherche

Section : 14, 13, 19

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 JUIL. 2016**



Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Anne PEYROCHE



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161429DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5099 intitulée Laboratoire de Biologie Moléculaire Eucaryote (LBME)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5099 intitulée Laboratoire de Biologie Moléculaire Eucaryote (LBME)

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5099 intitulée Laboratoire de Biologie Moléculaire Eucaryote (LBME).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 7 membres élus ;
- 7 membres nommés ;

et

- 2 membres invités permanents (PCR-AP)

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161430DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5100 intitulée Laboratoire de Microbiologie et Génétique Moléculaire (LMGM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5100 intitulée Laboratoire de Microbiologie et Génétique Moléculaires (LMGM) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5100 intitulée Laboratoire de Microbiologie et Génétique Moléculaires (LMGM).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 11 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 8 membres élus ;
- 2 membres nommés ;

et

- 4 membres invités : l'assistant de prévention, la secrétaire de direction, le responsable logistique, le responsable du service informatique.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161431DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5044 intitulée Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5044 intitulée Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5044 intitulée Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 16 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 10 membres élus ;
- 4 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161432DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5068 intitulée Synthèse et Physicochimie de Molécules d'Intérêt Biologique (SPCMIB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5068 intitulée Synthèse et Physicochimie de Molécules d'Intérêt Biologique (SPCMIB) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5068 intitulée Synthèse et Physicochimie de Molécules d'Intérêt Biologique (SPCMIB).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 7 membres élus ;
- 4 membres nommés ;

et

- 1 membre invité permanent : l'assistant de prévention.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,

Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161433DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5547 intitulée Centre de Biologie du Développement (CBD)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5547 intitulée Centre de Biologie du Développement (CBD);

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5547 intitulée Centre de Biologie du Développement (CBD).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 8 membres élus ;
- 5 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

DEC161434DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5213 intitulée Laboratoire Plasma et Conversion d'Energie (LAPLACE)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5213 intitulée Laboratoire Plasma et Conversion d'Energie (LAPLACE);

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5213 intitulée Laboratoire Plasma et Conversion d'Energie (LAPLACE).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 9 membres élus ;
- 4 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161468DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5085 intitulée Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux (CIRIMAT)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5085 intitulée Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux (CIRIMAT)

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5085 intitulée Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux (CIRIMAT).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend **25** membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 14 membres élus ;
- 9 membres nommés.

Et

- 1 membre invité permanent : l'assistant de prévention

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 23 juin 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161441DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5314 intitulée TSE Recherche

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision [DEC142563DAJ](#) du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant la création de l'UMR5314 intitulée TSE Recherche ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5314 intitulée TSE Recherche.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 9 membres élus ;
- 4 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161459DR14

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5560 intitulée Laboratoire d'Aérodologie (LA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision [DEC142563DAJ](#) du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision [DEC151290DGDS](#) du 18 décembre 2015 portant le renouvellement de l'UMR5560 intitulée Laboratoire d'Aérodologie (LA) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5560 intitulée Laboratoire d'Aérodologie (LA).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 2 directeurs adjoints ;
- 9 membres élus ;
- 3 membres nommés ;

et

- 4 invités permanents (2 assistants de prévention, la secrétaire de direction, le responsable de site)

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161462DR14

Décision portant création d'un conseil de fédération au sein de la FR3743 intitulée Centre de Biologie Intégrative (CBI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142563DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 portant la création de la FR3743 intitulée Centre de Biologie Intégrative (CBI) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de fédération au sein de la FR3743 intitulée Centre de Biologie Intégrative (CBI).

Article 2 : Composition

Le conseil de fédération comprend 18 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 9 membres élus ;
- 7 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de fédération exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 juin 2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional

Christophe Giraud

DEC161784INSHS

Décision de renouvellement de nomination de M. Alain BIDEAU en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu la décision n° 100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités

Sur proposition du Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales,

DECIDE :

Article 1^{er}

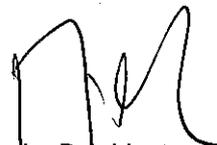
M. Alain BIDEAU, Directeur de recherche 1^{ère} classe émérite est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017. Sa mission est centrée sur le suivi de la valorisation et de la préparation du Salon Innovatives SHS 2017 qui se tiendra les 17 et 18 mai prochains au Palais de l'Europe à Marseille.

Pour l'exercice de cette mission, M. Alain BIDEAU demeure affecté à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **21 JUIL. 2016**


Le Président



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161336DRH

Décision portant ouverture des examens professionnels de sélection pour l'accès aux grades d'ingénieurs de recherche hors classe, de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle et de techniciens de la recherche de classe supérieure.

Le Président du Centre National de la Recherche Scientifique

Vu, la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, et notamment les articles 75, 115 et 116,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 24 août 2004 modifié par l'arrêté du 11 janvier 2013 relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche du CNRS,

DECIDE

Article 1^{er} : Des examens professionnels de sélection sont ouverts au CNRS pour pourvoir, au titre de l'année 2017 :

52 emplois d'ingénieurs de recherche hors classe,

73 emplois de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle,

84 emplois de techniciens de la recherche de classe supérieure.



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

T. 01 44 96 41 38
F. 01 44 96 49 94

Article 2 : A partir du **1^{er} septembre 2016**, une procédure d'inscription en ligne aux examens professionnels de sélection sera à la disposition des candidats à l'adresse Internet suivante :
<http://www.dgdr.cnrs.fr>.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au **26 septembre 2016 avant minuit**.

Article 3 : Les épreuves orales de sélection se dérouleront à compter du **7 novembre 2016**.
Les candidats seront convoqués individuellement.

Article 4 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 juin 2016

Alain FUCHS

